

Programme communal de Développement rural

Programmation 2026-2036

Partie 5

Fiches-projets

Décembre 2025

IDETA

Enghien - Edingen

Etude réalisée par l'Agence de Développement territorial IDETA entre 2019 et 2025, pour le compte de la Ville d'Enghien, en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie (équipe Wallonie picarde) pour le volet participatif.

Crédits photos : IDETA

Table des matières

Fiche 1	Aménager des logements Tremplin	9
Fiche 2	Aménager des logements intergénérationnels	11
Fiche 3	Volet A - Aménager une Maison de quartier à Marcq	13
Fiche 3	Volet B - Aménager une Maison de quartier à Enghien	22
Fiche 4	Aménager de petits équipements récréatifs de quartier	32
Fiche 5	Aménager la place de Labliau en espace de convivialité	55
Fiche 6	Aménager la place de Petit-Enghien en espace partagé	61
Fiche 7	Aménager les abords du cimetière de Petit-Enghien en espace partagé	71
Fiche 8	Marquer les entrées de villages	73
Fiche 9	Aménager une Maison rurale à Petit-Enghien	76
Fiche 10	Aménager une infrastructure adaptée aux besoins socioculturels	80
Fiche 11	Aménager un atelier rural	82
Fiche 12	Aménager le tronçon sud de la ligne 123	84
Fiche 13	Aménager des itinéraires pédestres stratégiques	86
Fiche 14	Aménager des itinéraires cyclables stratégiques	90
Fiche 15	Compléter les aménagements de sécurité des abords de l'école de Marcq	92

Mémo 1	Soutien aux associations locales	94
Mémo 2	Actions de communication	95
Mémo 3	Sensibilisation au Développement durable	96
Mémo 4	Création d'une Maison de Jeunes	97
Mémo 5	Centre-ville – Enghien Ville-Parc	98
Mémo 6	Trame verte	100
Mémo 7	Lutte contre les inondations	102
Mémo 8	Transports collectifs	103
Mémo 9	Mobilité dans le centre-ville	104
Mémo 10	Liaison cyclable gare – Qualitis	105
Mémo 11	Patrimoine	107
Mémo 12	Tourisme	108
Mémo 13	Commerces et circuits courts	110

ABRÉVIATIONS

ASBL	Association sans But lucratif
PCDR	Programme communal de Développement rural
CCATM	Commission communale d'Aménagement du Territoire et e Mobilité
CLDR	Commission locale de Développement rural
CREL	Contrat de Rivière Escaut-Lys
GRACQ	Groupe de Recherches et d'Actions des Cyclistes au Quotidien
PAEDC	Plan d'Action en faveur de l'Energie durable et du Climat
PCDN	Plan communal de Développement de la Nature
PCM	Plan communal de Mobilité
PCS	Plan de Cohésion sociale
PIC	Plan d'Investissement communal
PIMACI	Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité
PNPE	Parc naturel des Plaines de l'Escaut
PST	Plan stratégique transversal
PWDR	Plan wallon de Développement rural
SDC	Schéma de Développement communal
SDT	Schéma de Développement du territoire
SRWT	Société régionale wallonne de Transport

PRÉAMBULE

OBJECTIFS D'UN PCDR ET PRÉSENTATION DE L'OUTIL

Une Opération de Développement rural est un processus participatif, mené par une commune, au service du milieu rural. Les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie globale pour leur territoire. L'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie se basent sur un diagnostic partagé et s'inscrivent dans la démarche du développement durable.

L'opération est décrite dans un document appelé Programme communal de Développement rural, qui est établi en cohérence avec les objectifs repris dans les autres outils stratégiques communaux.

L'Opération aboutit à un ensemble coordonné d'actions et de projets de développement global et intégré, avec pour but **l'amélioration des conditions de vie des habitants sur les plans économique, social, environnemental et culturel**.

Sur base du PCDR, le Gouvernement peut octroyer des **subventions** pour les projets qui concourent aux objectifs de développement rural tels que :

- La promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques dont les ateliers ruraux
- L'amélioration et la création de services et d'équipements à l'usage de la population
- La rénovation, la création et la promotion de l'habitat
- L'aménagement et la création d'espaces publics
- L'aménagement et la création de lieux de rencontre, notamment les maisons de village, maisons rurales et maisons multiservices
- La protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie, en ce compris le patrimoine bâti et naturel
- L'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication d'intérêt communal
- La réalisation d'opérations foncières

- L'aménagement et la rénovation d'infrastructures et équipements visant le développement touristique, l'énergie ou la cohésion sociale

Les projets transcommunaux peuvent bénéficier d'une majoration de la subvention régionale.

DATES CLEFS

Novembre 2019	**Conseil communal :** décision de réviser le PCDR
Mai 2021	**Ministre en charge du Développement rural :** lancement de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)
Février 2022	**Collège communal :** désignation d'IDETA en tant qu'auteur de PCDR
Mars 2023	**Conseil communal :** approbation de la composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)
Avril 2023	**CLDR :** installation
Octobre 2025	**CLDR :** approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention
Octobre 2025	**Collège :** approbation de l'avant-projet de PCDR
Février 2026	**Conseil communal :** approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention

ACTEURS

IDETA AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Ensemble, pour des villages vivants
Fondation Rurale de Wallonie

Wallonie service public SPW

PRÉCISIONS UTILES

> À PROPOS DES LOTS 0

Dans le rapport de participation (Partie 2), une section détaille les projets déjà mis en œuvre ou activés durant l'élaboration du PCDR. Il s'agit de :

- (Re)créer du lien entre le monde agricole et la population enghiennoise
- Affiner les connaissances sur le ressenti de la population enghiennoise sur la mobilité cyclable
- Sauvegarder la mémoire du musée de la Vie rurale de Marcq
- Faire découvrir le patrimoine enghiennois
- Soutenir les initiatives citoyennes favorables à la biodiversité

Ces projets démontrent que :

- Les autorités communales ont été réceptives aux besoins des citoyens. Quand cela était possible, des solutions simples et rapides ont été proposées et mises en œuvre. Dans certains cas, des montages de projets et des recherches de financement ont été engagées sans attendre l'approbation du PCDR.
- Les habitants se sont mobilisés autour de projets concrets et accessibles sans aide financière, contribuant à retisser du lien social à partir d'actions concrètes.

> À PROPOS DES FICHES-PROJET

Programmation

La programmation attribuée à chaque fiche renvoie à la période à laquelle l'activation de la fiche projet est prévue :

- Lot 1 / Priorité 1 : année 1 à 3 (court terme)
- Lot 2 / Priorité 2 : année 4 à 6 (moyen terme)
- Lot 3 / Priorité 3 : année 7 à 10 (long terme)

Chaque année de mise en œuvre du PCDR, la CLDR dressera le bilan des actions entreprises, identifiera les projets à mettre en œuvre, en adaptant, le cas échéant, la programmation initiale.

Les fiches à court terme sont systématiquement développées pour tous les points requis, avec un niveau de précision dépendant du niveau d'information disponible au moment de la rédaction. Une première estimation budgétaire est proposée. En ce qui concerne les fiches qui feront l'objet des premières conventions DR, une note détaillée du projet est jointe en annexe à la fiche : périmètre d'intervention, dossier photographique, état des lieux, programme proposé, esquisse d'intention lorsque c'est pertinent et première estimation budgétaire.

Pour les fiches de priorité 3, seuls les champs « description, justification et lien à la stratégie » sont complétés, eu égard au délai encore long avant la mise en œuvre des projets ou à l'incertitude quant aux modalités de mise en œuvre. Ces fiches seront étoffées par la CLDR et par les partenaires pressentis lors de l'activation de la fiche.

Localisation des projets

Jointe au tableau récapitulatif (Partie 6), la carte annexe « Localisation des projets » permet une vue d'ensemble de la répartition spatiale des projets.

Tableau croisé des projets connexes

Afin d'alléger le contenu des fiches-projet et afin de proposer une vision globale des liens qui existent entre les différents projets qui composent ce PCDR, le point « projets connexes » des fiches-projets est ici présenté à la page suivante sous la forme d'un tableau croisé.

Il inclut également les projets issus du Lot 0 et les fiches-mémo, permettant de ce fait de mettre en perspective l'ensemble des projets issus du processus d'élaboration du PCDR d'Enghien.

> À PROPOS DES FICHES-MÉMO

Les réunions qui ont été organisées dans le cadre de cette mission d'élaboration du PCDR ont été riches de propositions. Parmi ces dernières, il s'est avéré que nombre d'entre elles relevaient de projets déjà sur les rails ou inscrits dans d'autres stratégies communales, au niveau de l'Administration communale mais aussi d'autres organes para-communaux ou de partenaires.

Les Autorités communales ont souhaité faire de ce PCDR un outil opérationnel et complémentaire aux autres plans et programmes déjà en vigueur. Pour ce faire, afin d'éviter les doublons et les confusions mais dans le but de garder une trace des points d'attention émis par les citoyens, il a été proposé de rédiger des fiches-mémo.

C'est fiches-mémo sont conçues comme un dialogue entre les citoyens et les porteurs de projet. D'une part, chaque fiche rassemble et consolide les différents éléments posés par les citoyens (attentes, besoins, idées, pistes de réflexion) lors du processus participatif, d'autre part elle synthétise les outils et démarches existants, les projets en cours de mise en œuvre, programmés ou planifiés par les différents acteurs du développement local et supralocal. Pour cette raison, les fiches-mémo abordent un grand projet ou une thématique.

Cette présentation s'écarte quelque peu du cadre légal qui régit le contenu d'un Programme communal de Développement rural. Cette initiative vise à valoriser l'ensemble des démarches stratégiques existant au sein de la commune en incitant tout un chacun à se référer au document source. Il s'agit également d'éviter la confusion entre les différents outils de développement local et clarifier la vocation et le champ d'action du PCDR tout en encourageant la transversalité et la cohérence.

Intitulé	Fiche	Aménager des logements Tremplin	Aménager des logements intergénérationnels	Aménager deux maisons de quartier	Aménager de petits équipements récréatifs de quartier	Aménager la place de Labliau	Aménager la place de Petit-Enghien	Aménager les abords du cimetière de Petit-Enghien	Marquer les entrées des villages	Aménager une Maison rurale à Petit-Enghien	Aménager une infrastructure adaptée aux besoins socio-culturel	Aménager un atelier rural	Aménager le tronçon sud de la Ligne 123	Aménager des itinéraires pédestres stratégiques	Aménager des itinéraires cyclables stratégiques	Compléter les aménagements de sécurité des abords de l'école de Marcq	(Re)créer du lien entre le monde agricole et la population enghiennoise	Affiner les connaissances sur le ressenti de la population enghiennoise sur la mobilité cyclable	Sauvegarder la mémoire du musée de la Vie rurale de Marcq	Faire découvrir le patrimoine enghiennois	Soutenir les initiatives citoyennes favorables à la biodiversité	Soutien aux associations locales	Actions de communication	Sensibilisation au développement durable	Création d'une Maison de Jeunes	Centre-ville - Enghien Ville-Parc	Trame verte	Lutte contre les inondations	Transports collectifs	Mobilité dans le centre-ville	Liaison cyclable gare - Qualitis	Patrimoine	Tourisme	Commerces et circuits courts	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Lots 0					Fiches-mémo													
Aménager des logements Tremplin	1		X	x	X					x														x					x						
Aménager des logements intergénérationnels	2	X		x	X					x														x					x						
Aménager deux maisons de quartier	3	x	x		X					x												X	x		x										
Aménager de petits équipements récréatifs de quartier	4	X	X	X		X	X	X		x											x	x	x		x	X	x								
Aménager la place de Labliau	5				X				X					x				x			x	X			x		x	X				x	x		
Aménager la place de Petit-Enghien	6				X			X	x	X				x	x			x			x	X			x		x	X							
Aménager les abords du cimetière de Petit-Enghien	7				X		X							x							x				x		x	X							
Marquer les entrées des villages	8					X	x									x		x		x	x		x						x			x			
Aménager une Maison rurale à Petit-Enghien	9	x	x	x	x		X				x											X			x										
Aménager une infrastructure adaptée aux besoins socio-culturel	10									x												X	x		x	X						x			
Aménager un atelier rural	11																X																	X	
Aménager le tronçon sud de la Ligne 123	12													X	X			X			x					x	x		x	x	x		x		
Aménager des itinéraires pédestres stratégiques	13					x	x	x					X		X						x						x		x	x		x			
Aménager des itinéraires cyclables stratégiques	14						x						X	X				X			x	x					x		x	x	x		x		
Compléter les aménagements de sécurité des abords de l'école de Marcq	15								x																										
(Re)créer du lien entre le monde agricole et la population enghiennoise	Lot 0											X							X	x			X						x				X		
Affiner les connaissances sur le ressenti de la population enghiennoise sur la mobilité cyclable	Lot 0					x	x		x				X		X															x	X	X			
Sauvegarder la mémoire du musée de la Vie rurale de Marcq	Lot 0																X			X			x		x								X	X	
Faire découvrir le patrimoine enghiennois	Lot 0					X			x				x		x		x		X				x		x	X					x	X	X		
Soutenir les initiatives citoyennes favorables à la biodiversité	Lot 0				x	x	x	x	x				X	x	x							X		X			x	x							
Soutien aux associations locales	MEMO			X	x	X	X			X	X										X		X	x		x						x			
Actions de communication	MEMO			x	x				x		x						X			x	x	X		X		x	x	x						x	
Sensibilisation au développement durable	MEMO	x	x																		X	x	X		x	x	X	X	X					x	
Création d'une Maison de Jeunes	MEMO			x	x	x	x	x		x	x									x	x			X		x									
Centre-ville - Enghien Ville-Parc	MEMO				X						X		x								X	x	x	x	x		x		x	X	X	x	X	x	
Trame verte	MEMO				x	x	x	x					x	x	x							X	x	X		x		X					x		
Lutte contre les inondations	MEMO					X	X	X									x				X		x	X			X								
Transports collectifs	MEMO	x	x										x	x	x				x					X		x			X						
Mobilité dans le centre-ville	MEMO								x				x	x	x				X							X			X		X		X		
Liaison cyclable gare - Qualitis	MEMO												x		x				X		x					X			X		X		X		
Patrimoine	MEMO					X														X	X	x				x						x		X	
Tourisme	MEMO					x			x		x		x	x	x					X	X					X				X	X	X		X	X
Commerces et circuits courts	MEMO											X					x						x	x		x								X	

Fiche 1 Aménager des logements Tremplin

> À déterminer
> Projet matériel
> Création de logements communaux à loyer modéré

PRIORITÉ 3
☑ Version initiale
☐ Version actualisée : . . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Construction ou aménagement de logements pour jeunes
 - Logements locatifs à loyer modéré mis à disposition par la commune
 - Finalité d'installation pérenne dans la commune : mise en place d'un système de prime permettant, en cas d'acquisition d'un bien sur le territoire enghiennois, la restitution d'un pourcentage du montant versé durant la période de location
 - Création d'un comité d'attribution qui s'appuie sur des critères d'attribution balisés : tranche d'âge, revenu, ancrage local, etc.
- Localisation à privilégier limitant la dépendance à la voiture
 - Proximité des réseaux de transport collectif et/ou de services
 - Valorisation de bâtiments communaux et/ou abandonnés

> PUBLIC CIBLE

› Jeunes
› Nouveaux habitants

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Coût important du foncier et de l'immobilier à Enghien, difficile d'accès pour les jeunes et pour les locaux
- Ratio important d'immeubles à appartements dans le parc de logements
- Nécessité de favoriser les constructions avec un impact environnemental réduit : choix des matériaux, performance énergétique, production énergétique, consommation en eau

➔ **Besoin de soutenir l'installation des jeunes, par la création d'une offre de logements locatifs adaptés et abordables, y compris en termes de charges (faibles consommations en eau, en énergies)**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

La dimension rurale du projet réside dans la volonté de garantir l'accès à un logement de qualité, adapté aux besoins du public cible et financièrement abordable afin de maintenir la mixité sociodémographique de la population. Elle réside également dans la volonté de préserver l'ancrage rural et local de la population, à travers les liens familiaux, sociaux ou professionnels.

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Amélioration de l'attractivité résidentielle du territoire
 › Maintien de la mixité sociale de la population
 › Possibilité pour les jeunes de rester ou de s'installer sur le territoire
- Retombées positives sur la dynamique des villages concernés : école, vie associative, activités, commerces, etc.

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

L'intitulé du projet est volontairement imprécis : il laisse la possibilité de choisir la rénovation ou la construction, avec la volonté d'adopter la voie de mise en œuvre qui sera la plus adaptée au regard des opportunités qui se dégageront au fil du temps et au moment de l'activation de la fiche.

> SOBRIÉTÉ

Le projet répond à la question de la sobriété sous trois angles :

- Sur le plan environnemental et énergétique car il s'agit de proposer aux futurs locataires un logement performant, peu énergivore et à l'impact hydrologique minimisé
- Sur le plan foncier car il s'agit de privilégier en premier recours la rénovation de bâtiments existants. En cas de construction neuve, la localisation en cœur de centralité et sur des parcelles de petite taille permettront de limiter l'impact du projet
- Sur le plan financier, le projet vise à optimiser le plus possible le ratio entre coût de mise en œuvre du projet et sa rentabilisation (via les loyers perçus)

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
7. La mobilité, encore mieux demain

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : pour une commune solidaire (accès au logement à loyer modéré), pour une commune qui renforce la convivialité (offre de logements publics, mixité sociale, aide aux jeunes à l'acquisition d'un logement)
- PAEDC : performance énergétique des logements
- DPR2024-2029

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

Fiche 2 Aménager des logements intergénérationnels

> À déterminer
> Projet matériel
> Création de logements communaux à loyer modéré

PRIORITÉ 3
☑ Version initiale
☐ Version actualisée : . . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Construction ou aménagement de logements associant un logement aménagé pour personnes âgées et un logement familial
 - Logements locatifs à loyer modéré mis à disposition par la commune
 - Création d'un comité d'attribution qui s'appuie sur des critères d'attribution balisés : tranche d'âge, revenu, ancrage local, etc.
- Localisation à privilégier limitant la dépendance et l'isolement
 - Proximité des réseaux de transport collectif et/ou de services
 - Valorisation de bâtiments communaux et/ou abandonnés

> PUBLIC CIBLE

› Jeunes
› Nouveaux habitants
› Personnes âgées isolées

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Coût important du foncier et de l'immobilier à Enghien, difficile d'accès pour les jeunes et pour les locaux
- Ratio important d'immeubles à appartements dans le parc de logements
- Nécessité de favoriser les constructions avec un impact environnemental réduit : choix des matériaux, performance énergétique, production énergétique, consommation en eau

➔ **Besoin de soutenir l'autonomie des seniors et de lutter contre l'isolement social, par la création d'une offre de logements locatifs adaptés et abordables, y compris en termes de charges (faibles consommations en eau, en énergies)**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

La dimension rurale du projet réside dans la volonté de garantir l'accès à un logement de qualité, adapté aux besoins du public cible et financièrement abordable afin de maintenir la mixité sociodémographique de la population. Elle réside également dans la volonté de préserver l'ancrage rural et local de la population, à travers les liens familiaux, sociaux ou professionnels.

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Amélioration de l'attractivité résidentielle du territoire
 - › Maintien de la mixité sociale de la population
 - › Possibilité pour les familles et pour les aînés de rester ou de s'installer sur le territoire
- Retombées positives sur la dynamique des villages concernés : vie associative, activités, commerces, etc.

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

L'intitulé du projet est volontairement imprécis : il laisse la possibilité de choisir la rénovation ou la construction, avec la volonté d'adopter la voie de mise en œuvre qui sera la plus adaptée au regard des opportunités qui se dégageront au fil du temps et au moment de l'activation de la fiche.

> SOBRIÉTÉ

Le projet répond à la question de la sobriété sous trois angles :

- Sur le plan environnemental et énergétique car il s'agit de proposer aux futurs locataires un logement performant, peu énergivore et à l'impact hydrologique minimisé
- Sur le plan foncier car il s'agit de privilégier en premier recours la rénovation de bâtiments existants. En cas de construction neuve, la localisation en cœur de centralité et sur des parcelles de petite taille permettront de limiter l'impact du projet
- Sur le plan financier, le projet vise à optimiser le plus possible le ratio entre coût de mise en œuvre du projet et sa rentabilisation (via les loyers perçus)

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
7. La mobilité, encore mieux demain

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : pour une commune solidaire (accès au logement à loyer modéré), pour une commune qui renforce la convivialité (offre de logements publics, mixité sociale)
- PAEDC : performance énergétique des logements
- DPR2024-2029

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

Fiche 3 Volet A - Aménager une Maison de quartier à Marcq

> Marcq (quartier des Coquelicots)
> Projet matériel
> Création d'un espace d'accueil associatif et citoyen

PRIORITÉ 1
☑ Version initiale
☐ Version actualisée :
. . / . . /

1 DESCRIPTION

« Une maison de quartier est un lieu créé par les habitants. Les centres communautaires modernes (...) se concentrent toujours sur la construction d'un capital social basé sur la confiance, la réciprocité et le respect. L'objectif est toujours de créer une communauté dans laquelle il n'y a pas de barrières culturelles, économiques ou sociales. Il s'agit de lieux dans lesquels les habitants sont impliqués dans des activités visant à améliorer la situation de leur communauté. Ces centres sont ouverts à tous et ne ciblent pas un âge ou un groupe social particulier. Ce sont des lieux de rencontre pour les familles avec enfants, les jeunes adultes, les adolescents et les personnes âgées, les personnes de tous horizons, de différents niveaux d'éducation et de différents statuts financiers, dont les besoins et les ressources varient. Vous pouvez y rencontrer vos voisins et des militants, vous impliquer dans des initiatives locales, mettre en œuvre vos idées, participer à des ateliers, des réunions ouvertes et des événements culturels ou simplement prendre une tasse de café, lire la presse locale ou jouer à des jeux de société. »
Commission européenne - EPALE

> NATURE DU PROJET

- Création d'un équipement destiné à recevoir les petites activités de proximité et le stockage du petit matériel appartenant au Comité de quartier « Coquelicots » :
 - L'infrastructure se présente sous la forme de petits bâtiments légers et modulables permettant d'accueillir les activités habituelles du comité de quartier, des collectifs et des habitants à proximité : réunions, petites festivités de quartier, espace de stockage (petit mobilier d'extérieur, jeux, matériel de fonctionnement, etc.)
 - Le projet inclut l'aménagement des abords en vue du bon fonctionnement de l'équipement : terrasse drainante, auvent, mobilier fixe et/ou amovible, petits équipements récréatifs (jeux, barbecue, etc.), point d'accrochage vélo, etc. L'installation d'un point d'accès électrique de capacité suffisante permettra d'exploiter l'installation pour de petites manifestations festives ou culturelles décentralisées.
- Conception du projet à réaliser en partenariat avec le comité de quartier

> PUBLIC CIBLE

› Habitants et collectifs citoyens à proximité des équipements

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Importance des associations et des comités de quartier dans l'animation du village et du quartier
 - Absence d'installation dans le quartier des Coquelicots
- Offre évènementielle diversifiée :
 - Marcq est animé par différents évènements, notamment la Fête des Voisins, la Fête de l'Amitié marcquoise, la kermesse de septembre
- Demande du Centre culturel d'Enghien de disposer d'espaces complémentaires pour l'organisation d'animations décentralisées

- Pas d'équipement d'accueil public pour le milieu associatif à Marcq, uniquement la salle paroissiale

➔ **Besoin d'améliorer l'offre en équipement d'accueil pour les comités de quartier et de village**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

- Soutien ciblé à la dynamique de cohésion sociale de quartiers
- Réponse aux besoins de proximité, d'échange (notamment intergénérationnel) et d'intégration sociale propre au village
- Matérialisation d'un lieu d'ancrage, d'attachement et d'identité villageoise
- Valorisation de dynamiques existantes

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Animation du cœur de village grâce aux activités que pourront proposer les associations, les collectifs et comités de quartier
- Amélioration de la participation des habitants aux activités proposées dans le village
- Amélioration de la qualité de vie des habitants, notamment grâce à l'intégration sociale et la lutte contre l'isolement

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

Le projet rencontre les objectifs de sobriété par le fait qu'il s'agit d'un équipement léger, modulable, multifonctionnel. Il s'agit en outre d'équipements de convivialité de proximité basés sur la spontanéité de l'appropriation et de l'occupation.

Sur le plan financier, le projet répond de manière optimisée à une demande et un besoin bien identifiés, raisonnables, intégrés.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
4. Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : commune solidaire (actions intergénérationnelles, réseau de voisins solidaires), commune qui renforce la convivialité (convivialité des villages, renforcement de l'offre culturelle et associative)
- PCS : petits aménagements de quartier, accès à la culture et aux loisirs
- Centre culturel (contrat programme) : décentralisation de la programmation et des activités

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

4 IMPACTS DU PROJET SUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

Enjeux	**Environnement**	Infrastructures légères, emprise minimale
	Energie	Flexibilité : petit chauffage d'appoint pour occupations ponctuelles en hiver
	Mobilité	Intégration de dispositifs de stationnement vélo au abords
	Social	Lutte contre l'isolement social, dynamique intergénérationnelle de proximité
	Culturel	Accès à une offre socio-culturelle de proximité
	Economique	/

5 LOCALISATION ET STATUT

> ADRESSE

Marcq – Rue des Coquelicots

> STATUT DE PROPRIÉTÉ

Propriété communale

> PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Etat actuel

Parc urbain arboré et occupé par un agora-space et par deux terrains de pétanque

Environnement direct

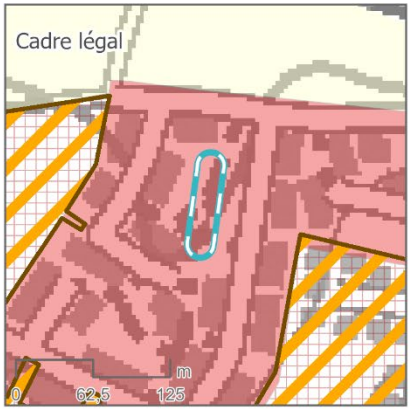
Quartier du village de Marcq, occupé par des habitations unifamiliales en ordre fermé ou semi-fermé, de conception récente (les dernières, au nord de l'espace, ont été construites en 2019 mais l'essentiel des maisons environnantes datent des années 1980).

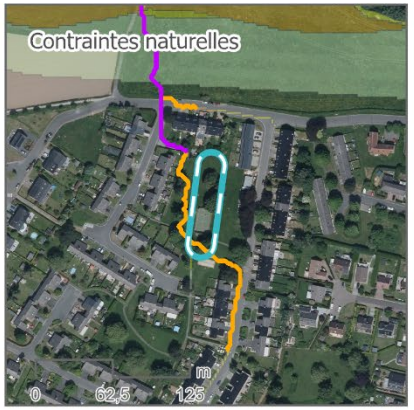
Logements alentours et terrains à front de voirie propriétés de la Société de Logement











> INTÉGRATION DU PROJET PAR RAPPORT À SON ENVIRONNEMENT DIRECT

Intégration fonctionnelle

Proximité immédiate de l'équipement avec les utilisateurs finaux : les habitants du quartier des Coquelicots

Complémentarité de l'équipement avec les installations déjà existantes sur le site : agoraspace et terrains de pétanque

Services écosystémiques fournis

Sans objet

Intégration architecturale et paysagère

La Maison de quartier sera aménagée dans une structure de type léger dont l'intégration architecturale et paysagère sera prise en considération.

Intégration sociale, culturelle et économique

Localisation adaptée à l'intégration et au fonctionnement de l'équipement dans les dynamiques sociales du village : située au cœur d'un quartier un peu excentré, la Maison de quartier pourra jouer son rôle de lieu de cohésion.

> CADRE LÉGAL

- Plan de Secteur : Habitat
- SOL : à proximité
- Règlements : Zone d'Initiative privilégiée
- Patrimoine : /
- Autres : ZIP

> CONTRAINTES NATURELLES EXISTANTES

- Inondation : Aléa moyen (axe de ruissellement)
- Ruissellement, érosion : Axe de ruissellement concentré
- PASH : Régime d'assainissement collectif
- Captage : /
- Karst : /
- Biodiversité : /
- Autres : /

> MOBILITÉ – SÉCURITÉ

- Transports en commun : arrêt TEC le plus proche à 800 mètres (Enghien Dodane, desservi par les 6 lignes actives à Enghien)
- Mobilité active : rues du quartier bordées de trottoirs, nombreux sentiers qui permettent des raccourcis
- Sécurité routière : quartier résidentiel couvert par une zone 30

6 PARTIES PRENANTES

> PORTEUR DU PROJET

Ville d'Enghien

> PARTENAIRES POTENTIELS

ASBL et collectifs locaux, notamment les comités de quartier
PCS, Centre culturel, etc.

> PISTES DE FINANCEMENT

- SPW ARNE (Développement rural)
- Alternative : CPAS, Régie des quartiers (avec l'appui du Fonds du Logement de Wallonie)

7 PROGRAMME

> ELÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR DÉFINIR LA PRIORITÉ

- Demande locale appuyée par des besoins liés à la dynamique ancrée dans le village : fête des voisins, fête de l'amitié, kermesse, etc.
- Impulsion de la Régie des quartiers

> ETAT DU DOSSIER

- Pas d'équipement existant
- Demande formulée par le Comité de quartier mais craintes des riverains immédiats de subir des nuisances

> PROGRAMME DES TRAVAUX OU DES AMÉNAGEMENTS

- Préparation du site (terrassement, assainissement)
- Installation d'une structure légère de l'ordre de 45-50m^2, dotée d'un coin kitchenette, d'un WC, d'un système de chauffage d'appoint et de mobilier de rangement
- Aménagement des abords directs : borne électrique, végétalisation, petit mobilier, stationnement vélo, etc.

> PLANIFICATION

- Consultation des partenaires, des forces vives concernées et des riverains : localisation, besoins, équipements, fonctionnement, etc.
- Démarches administratives requises par les voies et moyens identifiés pour financer la Maison de Quartier
- Le cas échéant, désignation d'un auteur de projet
- Esquisse, avant-projet, projet, métré
- Le cas échéant, permis d'urbanisme
- Mise en œuvre et suivi du chantier

> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À MENER

- Régie des Quartiers / CPAS : consultation des partenaires, mobilisation de moyens
- Cellule Marchés publics : marché de services, marché de travaux et fournitures
- Service Urbanisme : permis d'urbanisme

> ELÉMENTS À METTRE EN PLACE POUR ASSURER LE BON USAGE DE L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

- En amont, consultation des forces vives locales et des riverains
- Convention de gestion de la Maison de Quartier
- Communication
- Entretien périodique

8 ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Estimation globale du coût	**Montant**	**Sources de financement**
Investissement	**42.640,00 €**	Commune : 11.350,77 € Wallonie : 45.403,07 € Autres : /
Frais accessoires (honoraires, essais de sol, géomètre)	**4.264,00 €**	
Acquisition	/	
TVA	**9.849,44 €**	
Total (TFC)	**56.753,84 €**	

Projet rémunérateur oui ☐ non ☒

9 EVALUATION

Indicateur(s) de réalisation	**Valeur cible**	**Source de vérification**
Maison de quartier de Marcq	1	Ville

Indicateur(s) de résultat	**Valeur cible**	**Source de vérification**
Taux d'occupation de la salle	75%	Rapport d'activité du gestionnaire
Activités publiques organisées	1 / mois	Rapport d'activité du gestionnaire

Location de la salle (associative, privée, etc.)	1 / semaine	Rapport d'activité du gestionnaire

10 MESURES EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE LOCALE ET DE LA TRANSITION

> PISTES DE RÉPONSE AUX RISQUES ET CONTRAINTES IDENTIFIÉS AU POINT 5

Le seul point d'attention issu des contraintes porte sur l'aléa d'inondation et sur le risque de ruissellement concentré. Au Coquelicot, le choix de l'implantation de l'équipement tient compte de cette contrainte.

> PISTES EN FAVEUR DE LA BONNE GESTION DES EAUX

Les aménagements proposés visent à limiter l'artificialisation des sols.

> PISTES DE RÉPONSE À L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Sans objet

> PISTES DE RÉPONSE À LA SOBRIÉTÉ DU PROJET

Le projet rencontre les objectifs de sobriété par le fait qu'il s'agit d'un équipement léger, modulable, multifonctionnel. Il s'agit en outre d'équipements de convivialité de proximité basés sur la spontanéité de l'appropriation et de l'occupation.

Sur le plan financier, le projet répond de manière optimisée à une demande et un besoin bien identifiés, raisonnables, intégrés.

> PISTES DE RÉPONSE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Les aménagements proposés maintiennent ou amplifient les plantations dans le périmètre d'intervention. Pour les plantations qui complètent les équipements, une attention particulière sera portée au choix des espèces : indigènes, vivaces, mellifères.

> PISTES DE RÉPONSE À L'ACCESSIBILITÉ ET À L'INCLUSIVITÉ DU PROJET

Par sa nature, le projet vise une grande inclusivité en proposant des équipements avec un large spectre de public cible.

> PISTES DE RÉPONSE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

Dans la mesure du possible, les matériaux qui seront mobilisés pour les aménagements privilégieront le réemploi et l'économie circulaire.

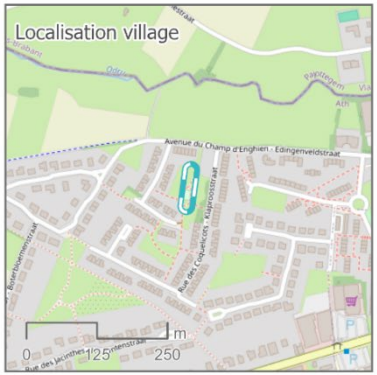
> INTÉGRATION DU PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT

La mise en œuvre du projet contribuera directement à l'amélioration du cadre de vie pour les riverains et pour les usagers de l'espace public. Conçu de manière à favoriser son appropriation, le projet contribuera également à créer de la convivialité au cœur des villages et des quartiers et à tisser des liens entre les usagers.

11 ANNEXES

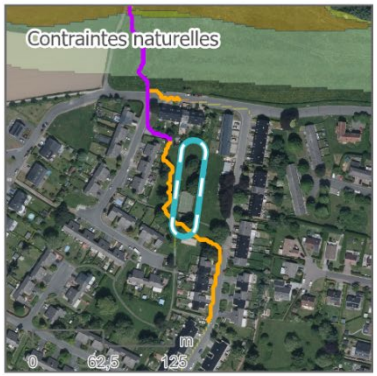
> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR











> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE







> ETAT DES LIEUX

Le site retenu pour l'implantation d'une Maison de Quartier à Marcq est actuellement occupé par un parc urbain arboré et occupé par un agora-space et par deux terrains de pétanque.

En périphérie, ce quartier du village de Marcq occupé par des habitations unifamiliales en ordre fermé ou semi-fermé, de conception récente (les dernières, au nord de l'espace, ont été construites en 2019 mais l'essentiel des maisons environnantes datent des années 1980).

Les logements alentours et les terrains à front de voirie sont propriétés de la Société de Logement.

> LISTE DES ACTIVITÉS ACTUELLES CONCERNÉES PAR LE PROJET

Le Comité de quartier Coquelicots organise chaque année plusieurs manifestations de plus grande ampleur, principalement la fête de quartier et une brocante.

Le projet s'appuie sur l'évaluation des besoins réalisée en 2024 lors d'une réunion entre le Comité de quartier « Coquelicots », le Bourgmestre et l'Administration communale (Service Patrimoine).

> PROJETS DE MÊME FONCTION EXISTANT SUR LA COMMUNE

Le territoire enghiennois compte quelques équipements assimilables, dans leurs dimensions et leurs fonctions, à des maisons de quartier, tous situés dans le centre d'Enghien : le Chalet (voir FP4), le Pavillon Pass'Âge, l'annexe de la Maison Jonathas, notamment.

> **MÉTRÉS ESTIMATIFS**

ENGHIEN

Fiche 3-1 / Maison quartier / Quartier des Coquelicots

Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	**Estimation TVAC**
Maison de quartier - Quartier des Coquelicots					
Travaux préalables					
terrassements préalables aux cheminements et maiso	m2	10,00 €	574	5.740,00 €	6.945,40 €
Total travaux préalables				*5.740,00 €*	*6.945,40 €*
Travaux d'aménagements					
Maison de quartier isolée	Pc	10.000,00 €	1	10.000,00 €	12.100,00 €
Cheminement pédestre en graviers	m2	25,00 €	532	13.300,00 €	16.093,00 €
Total travaux d'aménagements				*23.300,00 €*	*28.193,00 €*
Espaces verts					
Arbres	pc	500,00 €	6	3.000,00 €	3.630,00 €
Plantation	m2	30,00 €	20	600,00 €	726,00 €
Total espaces verts				*3.600,00 €*	*4.356,00 €*
Divers - autres travaux					
Raccordements Impétrants	pc	10.000,00 €	1	10.000,00 €	12.100,00 €
Total divers				*10.000,00 €*	*12.100,00 €*
TOTAL général des travaux:				**42.640,00 €**	**51.594,40 €**
Frais d'étude (Auteur de Projet - géomètre - RQT)					
10% du montant des travaux				**4.264,00 €**	**5.159,44 €**
Total estimé de la fiche (TVAC)					**56.753,84 €**

Fiche 3 Volet B - Aménager une Maison de quartier à Enghien

> Enghien (quartier du Doyen)
> Projet matériel
> Création d'un espace d'accueil associatif et citoyen

PRIORITÉ 1
☑ Version initiale
☐ Version actualisée :
. . / . . /

1 DESCRIPTION

« Une maison de quartier est un lieu créé par les habitants. Les centres communautaires modernes (...) se concentrent toujours sur la construction d'un capital social basé sur la confiance, la réciprocité et le respect. L'objectif est toujours de créer une communauté dans laquelle il n'y a pas de barrières culturelles, économiques ou sociales. Il s'agit de lieux dans lesquels les habitants sont impliqués dans des activités visant à améliorer la situation de leur communauté. Ces centres sont ouverts à tous et ne ciblent pas un âge ou un groupe social particulier. Ce sont des lieux de rencontre pour les familles avec enfants, les jeunes adultes, les adolescents et les personnes âgées, les personnes de tous horizons, de différents niveaux d'éducation et de différents statuts financiers, dont les besoins et les ressources varient. Vous pouvez y rencontrer vos voisins et des militants, vous impliquer dans des initiatives locales, mettre en œuvre vos idées, participer à des ateliers, des réunions ouvertes et des événements culturels ou simplement prendre une tasse de café, lire la presse locale ou jouer à des jeux de société. »
Commission européenne - EPALE

> NATURE DU PROJET

- Création d'équipements destinés à recevoir les petites activités de proximité et le stockage du petit matériel appartenant au Comité de quartier « Doyenné » :
 - L'infrastructure se présente sous la forme de petits bâtiments légers et modulables permettant d'accueillir les activités habituelles du comité de quartier, des collectifs et des habitants à proximité : réunions, petites festivités de quartier, espace de stockage (petit mobilier d'extérieur, jeux, matériel de fonctionnement, etc.)
 - Le projet inclut l'aménagement des abords en vue du bon fonctionnement de l'équipement : terrasse drainante, auvent, mobilier fixe et/ou amovible, petits équipements récréatifs (jeux, barbecue, etc.), point d'accrochage vélo, etc. L'installation d'un point d'accès électrique de capacité suffisante permettra d'exploiter l'installation pour de petites manifestations festives ou culturelles décentralisées.
- Conception du projet à réaliser en partenariat avec le comité de quartier

> PUBLIC CIBLE

› Habitants et collectifs citoyens à proximité des équipements

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Importance des associations et des comités de quartier dans l'animation du village et du quartier
 - Vétusté, insalubrité du chalet occupé par le Comité de quartier de la rue du Doyen
- Offre évènementielle diversifiée :
 - Enghien présente un maillage serré de comités de quartier qui contribuent à créer de la dynamique et du lien entre les habitants. Le comité de quartier « Doyenné » y a progressivement aménagé un espace identitaire et rassembleur.

- Demande du Centre culturel d'Enghien de disposer d'espaces complémentaires pour l'organisation d'animations décentralisées

➔ **Besoin d'améliorer l'offre en équipement d'accueil pour les comités de quartier et de village**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

- Soutien ciblé à la dynamique de cohésion sociale de quartiers
- Réponse aux besoins de proximité, d'échange (notamment intergénérationnel) et d'intégration sociale propre au village
- Matérialisation d'un lieu d'ancrage, d'attachement et d'identité villageoise
- Valorisation de dynamiques existantes

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Animation du cœur de village grâce aux activités que pourront proposer les associations, les collectifs et comités de quartier
- Amélioration de la participation des habitants aux activités proposées dans le village
- Amélioration de la qualité de vie des habitants, notamment grâce à l'intégration sociale et la lutte contre l'isolement

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

Le projet rencontre les objectifs de sobriété par le fait qu'il s'agit d'un équipement léger, modulable, multifonctionnel. Il s'agit en outre d'équipements de convivialité de proximité basés sur la spontanéité de l'appropriation et de l'occupation.

Sur le plan financier, le projet répond de manière optimisée à une demande et un besoin bien identifiés, raisonnables, intégrés.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
4. Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : commune solidaire (actions intergénérationnelles, réseau de voisins solidaires), commune qui renforce la convivialité (convivialité des villages, renforcement de l'offre culturelle et associative)
- PCS : petits aménagements de quartier, accès à la culture et aux loisirs
- Centre culturel (contrat programme) : décentralisation de la programmation et des activités

> PROJETS CONNEXES

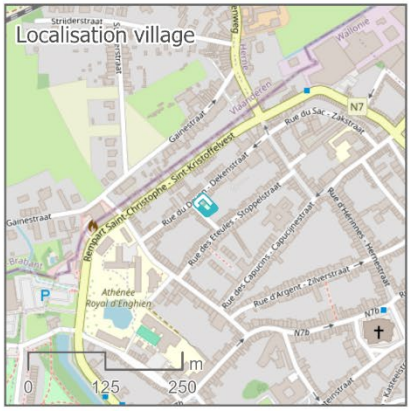
Voir tableau global en préambule

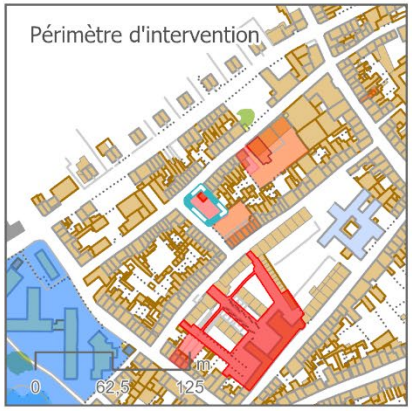
4 IMPACTS DU PROJET SUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

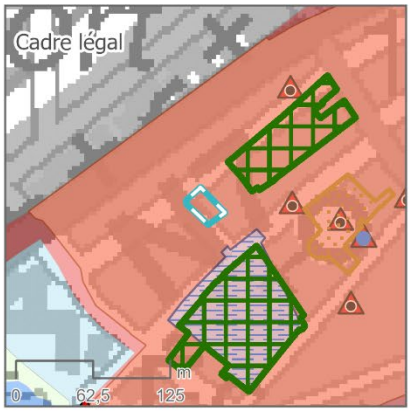
Enjeux	**Environnement**	Infrastructures légères, emprise minimale
	Energie	Flexibilité : petit chauffage d'appoint pour occupations ponctuelles en hiver
	Mobilité	Intégration de dispositifs de stationnement vélo au abords
	Social	Lutte contre l'isolement social, dynamique intergénérationnelle de proximité
	Culturel	Accès à une offre socio-culturelle de proximité
	Economique	/

5 LOCALISATION ET STATUT











> ADRESSE

Enghien, rue du Doyen

> STATUT DE PROPRIÉTÉ

Propriété communale

> PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Etat actuel

Parcelle occupée par un chalet installé début des années '70, par un terrain de pétanque et par une plaine de jeux aménagée dans les années 2010.

Espace bordé par un Point d'Apport volontaire et par une haie qui le sépare des trottoirs.

Environnement direct

Quartier du centre d'Enghien, occupé par des habitations unifamiliales en ordre fermé, plutôt étroites et avec peu d'espace extérieur privé

> INTÉGRATION DU PROJET PAR RAPPORT À SON ENVIRONNEMENT DIRECT

Intégration fonctionnelle

Proximité immédiate de l'équipement avec les utilisateurs finaux : les habitants du quartier de la rue du Doyen et des rues adjacentes

Complémentarité de l'équipement avec les installations déjà existantes sur le site : terrain de pétanque, plaine de jeux

Services écosystémiques fournis

Sans objet

Intégration architecturale et paysagère

Infrastructure qui s'inscrit dans le continuum bâti d'Enghien et crée une placette, une ouverture, dans un quartier très dense

Intégration sociale, culturelle et économique

L'espace public extérieur le plus proche est le parc du CPAS, à environ 400m à vol d'oiseau

Plusieurs écoles (Athénée – section primaire, Saint-Vincent-de-Paul) se trouvent à proximité (< 200m à vol d'oiseau)

> CADRE LÉGAL

- Plan de Secteur : Habitat
- Schéma d'Orientation locale : /
- Règlements : Situé dans une Zone d'Initiative Privilégiée (ZIP), SAR (arrêtés définitifs) très proches, au sud et à l'est
- Patrimoine : à proximité du Couvent des Capucins (monument classé, zone de protection), 4 IPIC
- Autres : Périmètre de Revitalisation urbaine à proximité

> CONTRAINTES NATURELLES EXISTANTES

- Inondation : aléa d'inondation par débordement très faible
- Ruissellement, érosion : /
- PASH : Régime d'assainissement collectif
- Captage : /
- Karst : /
- Biodiversité : /
- Autres : /

> MOBILITÉ – SÉCURITÉ

- Transports en commun : arrêt de bus le plus proche à 400m (Enghien Gare vicinale, desservi par les 6 lignes actives à Enghien)
- Mobilité active : rues du quartier bordées de trottoirs
- Sécurité routière : quartier résidentiel couvert par une zone 30

6 PARTIES PRENANTES

> PORTEUR DU PROJET

Ville d'Enghien

> PARTENAIRES POTENTIELS

ASBL et collectifs locaux, notamment les comités de quartier
PCS, Centre culturel, etc.

> PISTES DE FINANCEMENT

- SPW ARNE (Développement rural)
- Alternative : CPAS, Régie des quartiers (avec l'appui du Fonds du Logement de Wallonie)

7 PROGRAMME

> ELÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR DÉFINIR LA PRIORITÉ

- Installé au début des années '70, le chalet de la rue du Doyen est devenu vétuste et ne permet plus de répondre de manière satisfaisante aux besoins du comité de quartier et des habitants
- Impulsion de la Régie des quartiers

> ETAT DU DOSSIER

- État des lieux du chalet existant réalisé par le service Patrimoine, Logement et Energie (problèmes de vieillissement avancé de la structure porteuse, de conformité du système de chauffage, bardage extérieur en fin de vie, de conformité en matière de sécurité)
- Équipement entretenu par la Ville

> PROGRAMME DES TRAVAUX OU DES AMÉNAGEMENTS

› Évaluation sanitaire poussée de la structure existante, notamment sur la présence éventuelle d'amiante

› Le cas échéant, évacuation du chalet actuel et de sa structure de support
› Préparation du site (terrassement, assainissement, raccordements éventuels)
› Installation d'une structure légère de l'ordre de 45-50m², dotée d'un coin kitchenette, d'un WC, d'un système de chauffage d'appoint et de mobilier de rangement
› Aménagement des abords directs : borne électrique, végétalisation, petit mobilier, stationnement vélo, etc.

> PLANIFICATION

- Consultation des partenaires, des forces vives concernées et des riverains : localisation, besoins, équipements, fonctionnement, etc.
- Démarches administratives requises par les voies et moyens identifiés pour financer la Maison de Quartier
- Le cas échéant, désignation d'un auteur de projet
- Esquisse, avant-projet, projet, métré
- Le cas échéant, permis d'urbanisme
- Mise en œuvre et suivi du chantier

> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À MENER

- Régie des Quartiers / CPAS : consultation des partenaires, mobilisation de moyens
- Cellule Marchés publics : marché de services, marché de travaux et fournitures
- Service Urbanisme : permis d'urbanisme

> ELÉMENTS À METTRE EN PLACE POUR ASSURER LE BON USAGE DE L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

- En amont, consultation des forces vives locales et des riverains
- Convention de gestion de la Maison de Quartier
- Communication
- Entretien périodique

8 ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Estimation globale du coût	**Montant**	**Sources de financement**
Investissement	**153.900,00 €**	Commune : 40.968,18 € Wallonie : 163.872,72 € Autres : /
Frais accessoires (honoraires, essais de sol, géomètre)	**15.390,00 €**	
Acquisition	/	
TVA	**35.550,90 €**	
Total (TFC)	**204.840,90 €**	

Projet rémunérateur oui ☐ non ☒

9 EVALUATION

Indicateur(s) de réalisation	**Valeur cible**	**Source de vérification**
Maison de quartier d'Enghien	1	Ville

Indicateur(s) de résultat	**Valeur cible**	**Source de vérification**
Taux d'occupation de la salle	75%	Rapport d'activité du gestionnaire
Activités publiques organisées	1 / mois	Rapport d'activité du gestionnaire
Location de la salle (associative, privée, etc.)	1 / semaine	Rapport d'activité du gestionnaire

10 MESURES EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE LOCALE ET DE LA TRANSITION

> PISTES DE RÉPONSE AUX RISQUES ET CONTRAINTES IDENTIFIÉS AU POINT 5

Le seul point d'attention issu des contraintes porte sur l'aléa d'inondation et sur le risque de ruissellement concentré. Au niveau du Chalet du Doyen, les derniers épisodes de pluies fortes n'ont pas donné lieu à des aléas significatifs du fait, notamment, du caractère drainant du site.

> PISTES EN FAVEUR DE LA BONNE GESTION DES EAUX

Les aménagements proposés visent à limiter l'artificialisation des sols.

> PISTES DE RÉPONSE À L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Sans objet

> PISTES DE RÉPONSE À LA SOBRIÉTÉ DU PROJET

Le projet rencontre les objectifs de sobriété par le fait qu'il s'agit d'un équipement léger, modulable, multifonctionnel. Il s'agit en outre d'équipements de convivialité de proximité basés sur la spontanéité de l'appropriation et de l'occupation.

Sur le plan financier, le projet répond de manière optimisée à une demande et un besoin bien identifiés, raisonnables, intégrés.

> PISTES DE RÉPONSE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Les aménagements proposés maintiennent ou amplifient les plantations dans le périmètre d'intervention. Pour les plantations qui complètent les équipements, une attention particulière sera portée au choix des espèces : indigènes, vivaces, mellifères.

> PISTES DE RÉPONSE À L'ACCESSIBILITÉ ET À L'INCLUSIVITÉ DU PROJET

Par sa nature, le projet vise une grande inclusivité en proposant des équipements avec un large spectre de public cible.

> PISTES DE RÉPONSE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

Dans la mesure du possible, les matériaux qui seront mobilisés pour les aménagements privilégieront le réemploi et l'économie circulaire.

> INTÉGRATION DU PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT

La mise en œuvre du projet contribuera directement à l'amélioration du cadre de vie pour les riverains et pour les usagers de l'espace public. Conçu de manière à favoriser son appropriation, le projet contribuera également à créer de la convivialité au cœur des villages et des quartiers et à tisser des liens entre les usagers.

11 ANNEXES

> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR



> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE



> ETAT DES LIEUX

La parcelle concernée par le projet est occupée par un chalet installé début des années ’70, par un terrain de pétanque et par une plaine de jeux aménagée dans les années 2010.

L’espace est bordé par un Point d’Apport volontaire et par une haie qui le sépare des trottoirs. Il se situe dans un quartier du centre d’Enghien, occupé par des habitations unifamiliales en ordre fermé, plutôt étroites et avec peu d’espace extérieur privé

> LISTE DES ACTIVITÉS ACTUELLES CONCERNÉES PAR LE PROJET

Le projet s’appuie sur l’évaluation des besoins réalisée en 2024 lors d’une réunion entre le Comité de quartier « Doyenné », le Bourgmestre et l’Administration communale (Service Patrimoine).

Un groupe d’habitants s’est mobilisé afin de relancer le comité et ses activités. L’idée est de récréer qui existait avant. Plusieurs idées d’activités et de projets :

- Saint-Nicolas des enfants ;
- Activités pour le 3e âge (jeux de cartes, etc.) ;
- Activités pour les enfants (occupationnel mais aussi une école des devoirs) ;
- Créer un lien intergénérationnel entre les plus jeunes du quartier et les plus âgés ;
- La brocante du quartier ;
- Le tournoi de pétanque ;
- La fête du 15 août.

D’autres pistes :

- Inclure l’éducateur de rue pour qu’il puisse par exemple avoir une permanence au chalet ;
- Présenter la diversité du quartier ;
- Permettre aux habitants d’utiliser l’espace pour des fêtes d’anniversaires, des retours de deuil, etc.
- Organiser un repair café ;
- Végétaliser la plaine de jeux.

> PROJETS DE MÊME FONCTION EXISTANT SUR LA COMMUNE

Le territoire enghiennois compte deux autres équipements assimilables, dans leurs dimensions et leurs fonctions, à des maisons de quartier, tous situés dans le centre d’Enghien : le Pavillon Pass’Âge et l’annexe de la Maison Jonathas, notamment.

> ESQUISSE D'INTENTION POUR LE QUARTIER DU DOYEN



> **MÉTRÉS ESTIMATIFS**

ENGHIEN

Fiche 3-2 / Maison quartier / Rue Doyen

Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	**Estimation TVAC**
Maison de quartier - Rue Doyen - Version Halle					
Travaux préalables					
Démontage de la structure existante	m2	100,00 €	50	5.000,00 €	6.050,00 €
Démontage de revêtement existant	m2	15,00 €	160	2.400,00 €	2.904,00 €
Total travaux préalables				*7.400,00 €*	*8.954,00 €*
Travaux d'aménagements					
Maison de quartier sous couvert	m2	1.800,00 €	30	54.000,00 €	65.340,00 €
Halle ouverte	m2	650,00 €	90	58.500,00 €	70.785,00 €
Cheminement pédestre en pavés béton	m2	80,00 €	130	10.400,00 €	12.584,00 €
Total travaux d'aménagements				*122.900,00 €*	*148.709,00 €*
Espaces verts					
Arbres	pc	500,00 €	6	3.000,00 €	3.630,00 €
Plantation	m2	30,00 €	20	600,00 €	726,00 €
Total espaces verts				*3.600,00 €*	*4.356,00 €*
Divers - autres travaux					
Raccordements Impétrants	pc	20.000,00 €	1	20.000,00 €	24.200,00 €
Total divers				*20.000,00 €*	*24.200,00 €*
TOTAL général des travaux:				**153.900,00 €**	**186.219,00 €**
Frais d'étude (Auteur de Projet - géomètre - RQT)					
10% du montant des travaux				**15.390,00 €**	**18.621,90 €**
Total estimé de la fiche (TVAC)					**204.840,90 €**

Fiche 4 Aménager de petits équipements récréatifs de quartier

> Tout le territoire
> Projet matériel
> Aménagement d'équipements de convivialité

PRIORITÉ 1
☑ Version initiale
☐ Version actualisée :
. . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Installation d'équipements intergénérationnels dans les espaces publics de proximité, au cœur des quartiers ou dans le cœur des villages
 - › Convivialité et réappropriation des espaces publics
 - › Création de lieux de centralité dans les villages
 - › Espaces collectifs accessibles
- Équipements ludiques ou d'agrément légers et complémentaires de l'offre existante dans certains quartiers
 - › Exemples : jeux, terrains de pétanque, sports urbains, parcours VITA, mobilier de repos, etc.
- Au cas par cas, végétalisation d'accompagnement : ombrage, définition de limites, sécurisation
- Prise en compte de la facilité et de la faisabilité de l'entretien des équipements

> PUBLIC CIBLE

› Tous publics

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Existence d'un réseau de salles et d'équipements pour les associations mais un manque d'équipements des espaces publics, notamment dans les villages
- Obsolescence des aménagements de la plupart des espaces publics : peu équipés en mobilier (convivialité : jeux, barbecue, points d'eau, etc.), peu sécurisés, peu adaptés aux enjeux du changement climatique (îlots de fraîcheur)
- Initiatives communales de soutien aux associations, aux groupes structurés mais manque d'équipements en accès libre
- Difficulté pour les riverains en certains endroits d'investir l'espace public (voiries roulantes)
- Difficulté à intégrer les nouveaux habitants dans la vie locale
- Rôle structurant des quartiers dans la conurbation enghiennoise

➔ **Besoin de doter les quartiers d'équipements en accès libre, de rendre les espaces publics plus conviviaux**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

- Réponse aux besoins de proximité, de convivialité, d'échange et d'intégration sociale propre au village
- Pérennité du caractère convivial des espaces publics de village : lieux d'échange, temps partagés, rencontre, etc.
- Petite intervention ciblée, adaptée à la configuration du village ou du quartier

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Contribution à la création d'espaces publics de qualité et sécurisés, adaptés à différentes catégories de population
- Amélioration du cadre de vie des villages et des quartiers concernés

- Amélioration de la convivialité et du partage de l'espace
- Amélioration de l'image de la commune pour les visiteurs extérieurs
- Amélioration de l'identité des villages et des quartiers
- Développement de la dimension intergénérationnelle et de l'intégration sociale
- Adaptation du territoire aux conséquences du réchauffement climatique

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

Le caractère sobre du projet est lié à sa nature : de petits équipements de quartier, de proximité, mais qui touchent (potentiellement) le plus grand nombre d'habitants et dont les retombées en termes d'intégration sociale et de collectivité peuvent être importantes.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
4. Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : commune solidaire (actions intergénérationnelles), commune qui renforce la convivialité (convivialité au cœur des villages, renforcement de l'offre culturelle et associative)
- PCS : petits aménagements de quartier

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

À noter que les FP5 – Place de Labliau, FP6 – Place de Petit-Enghien et FP7 – Abords du cimetière de Petit-Enghien intègrent également dans leur programmation des équipements récréatifs

4 IMPACTS DU PROJET SUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

Enjeux	**Environnement**	Végétalisation ponctuelle de l'espace public
	Energie	/
	Mobilité	Equipement récréatif de proximité
	Social	Lutte contre l'isolement social
	Culturel	Nouvelles possibilités d'espaces d'animation pour le CCE
	Économique	/

5 LOCALISATION ET STATUT

Voir en annexe le détail par implantation



> ADRESSE

Sur base des informations collectées lors des réunions citoyennes et auprès des services communaux compétents, une série de sites pertinents ont été identifiés :

- À Marcq :
 - Placette de la Source
 - Val de Marcq
- À Enghien
 - Parc du CPAS
 - Petit Parc (près des potagers partagés et du terrain de tennis)
 - Rue de la Fontaine
- À Petit-Enghien
 - Rue des Peupliers

> STATUT DE PROPRIÉTÉ

Ville d'Enghien

> INTÉGRATION DU PROJET PAR RAPPORT À SON ENVIRONNEMENT DIRECT

Services écosystémiques fournis

Non pertinent

Intégration architecturale et paysagère

Non pertinent

Intégration sociale, culturelle et économique

Les petits équipements récréatifs de plein air sont positionnés dans les espaces publics structurants du territoire, dans les quartiers résidentiels dont la fonction est d'accueillir ce type d'équipements.

6 PARTIES PRENANTES

> PORTEUR DU PROJET

Ville d'Enghien

> PARTENAIRES POTENTIELS

PCS, Service Jeunesse (éducateur de rue)
Comités de village / quartier
Écoles, mouvement de jeunesse, etc.

> PISTES DE FINANCEMENT

- SPW ARNE (Développement rural)

7 PROGRAMME

> ELÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR DÉFINIR LA PRIORITÉ

- Besoin de redonner de la convivialité aux espaces publics, y compris les petits espaces de proximité
- Forte demande citoyenne, déjà partiellement prise en compte dans le budget participatif

> ETAT DU DOSSIER

- Actions de modernisation et de développement du mobilier urbain spécifique : plan TRI, poubelles artistiques, cendriers dans le centre-ville, bornes maraîchères
- Dans le cadre du budget participatif, plusieurs petits équipements de convivialité ont été installés ou ont été validés dans la programmation 2023 et 2024 :
 - › À Enghien : potager collectif et tonneau à eau (rue d'Argent)
 - › À Marcq : tables et bancs pliants (quartier Europe), table de pique-nique (quartier des Coquelicots)
 - › À Petit-Enghien : banc (quartier Brunehault / Cerisiers), boîte à livres (avenue Jules Carlier)

- À Enghien :
 - › Dans le Parc : plaine de jeux et bac à sable, aménagements éphémères
 - › Trois potagers partagés
- À Marcq :
 - › Agoraspace, terrain de pétanque (quartier des Coquelicots)

> PROGRAMME DES TRAVAUX OU DES AMÉNAGEMENTS

- Préparation des sites (fauchage, terrassement, etc.)
- Installation des équipements : revêtement de sol adapté et conforme, modules de jeux, mobilier complémentaire (banc), etc.
- Végétalisation
- Sécurisation (clôtures, signalétique) si nécessaire
- Cheminement, le cas échéant

> PLANIFICATION

- Etat des lieux
- Consultation des partenaires, des forces vives concernées et des riverains
- Convention-faisabilité
 - › Esquisse et avant-projet
 - › Projet et métrés
 - › Permis d'urbanisme, le cas échéant
- Convention-réalisation
 - › Mise en œuvre
 - › Suivi du chantier

> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À MENER

- Cellule participation : consultation des partenaires
- Service Environnement : instruction de la convention DR
- Cellule Marchés publics : marché de services, marché de travaux et fourniture
- Service Urbanisme : permis d'urbanisme, le cas échéant

> ELÉMENTS À METTRE EN PLACE POUR ASSURER LE BON USAGE DE L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

- En amont, consultation des forces vives locales
- Conformité aux normes de sécurité et contrôles réguliers
- Communication
- Entretien périodique (service Travaux)

8 ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Estimation globale du coût	**Montant**	**Sources de financement**
Investissement	**146.755,00 €**	Commune : 38.703,24 € Wallonie : 154.812,97 € Autres : /
Frais accessoires (honoraires, essais de sol, géomètre)	**13.175,75 €**	
Acquisition	/	
TVA	**33.585,46 €**	
Total (TFC)	**193.516,21 €**	

Projet rémunérateur oui ☐ non ☒

9 EVALUATION

Indicateur(s) de réalisation	**Valeur cible**	**Source de vérification**
Équipements réalisés	7 aménagements	Ville

Indicateur(s) de résultat	**Valeur cible**	**Source de vérification**

Taux de satisfaction des utilisateurs	90%	Ville (enquête), comités de village

10 MESURES EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE LOCALE ET DE LA TRANSITION

> PISTES DE RÉPONSE AUX RISQUES ET CONTRAINTES IDENTIFIÉS AU POINT 5

En fonction des sites retenus, les mesures seront adaptées au cas par cas, Cependant, les aménagements prévus étant de type léger, les contraintes y afférentes sont relativement limitées.

> PISTES EN FAVEUR DE LA BONNE GESTION DES EAUX

Sans objet car les aménagements prévus n'induisent pas l'imperméabilisation significative des sols

> PISTES DE RÉPONSE À L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le cahier des charges prévoira l'utilisation de matériaux durables et la longévité éprouvée, la mise en place d'une végétation vivace le cas échéant, une mise en lumière peu énergivore et facilement modulable (intensité, horaire d'activation).

> PISTES DE RÉPONSE À LA SOBRIÉTÉ DU PROJET

Le caractère sobre du projet est lié à sa nature : de petits équipements de quartier, de proximité, mais qui touchent (potentiellement) le plus grand nombre d'habitants et dont les retombées en termes d'intégration sociale et de collectivité peuvent être importantes.

> PISTES DE RÉPONSE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Lorsque des plantations complètent les équipements, une attention particulière sera portée au choix des espèces : indigènes, vivaces, mellifères.

> PISTES DE RÉPONSE À L'ACCESSIBILITÉ ET À L'INCLUSIVITÉ DU PROJET

Par sa nature, le projet vise une grande inclusivité en proposant des équipements avec un large spectre de public cible.

> PISTES DE RÉPONSE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

Sans objet

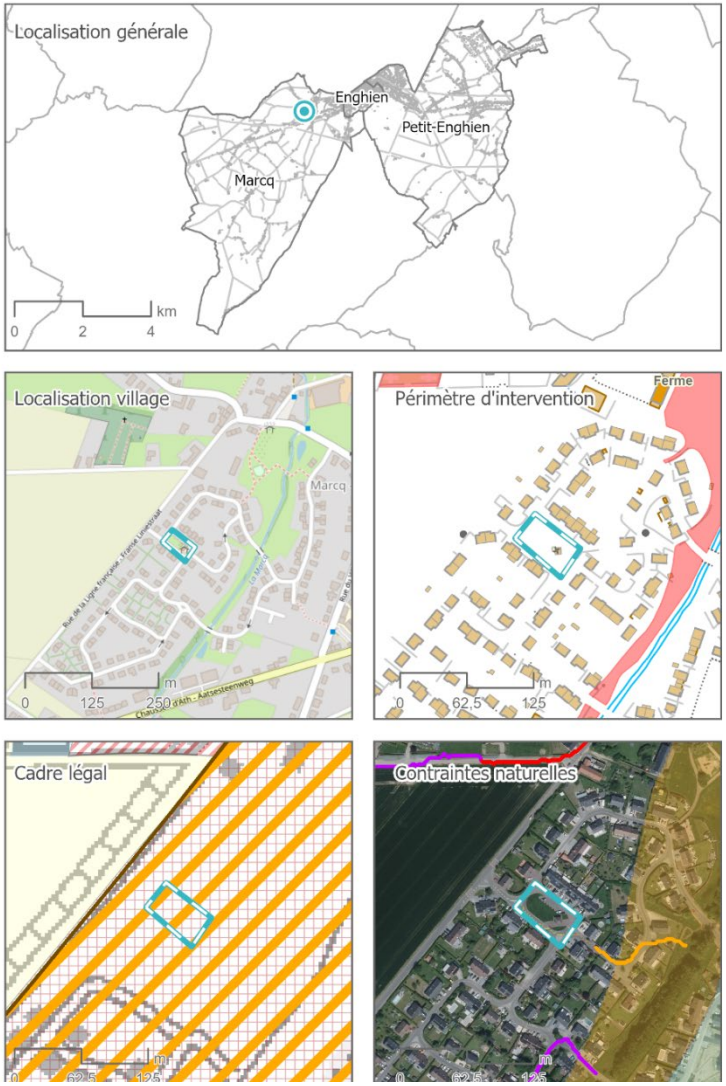
> INTÉGRATION DU PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT

La mise en œuvre du projet contribuera directement à l'amélioration du cadre de vie pour les riverains et pour les usagers de l'espace public. Conçu de manière à favoriser son appropriation, le projet contribuera également à créer de la convivialité au cœur des villages et des quartiers et à tisser des liens entre les usagers.

11 ANNEXES

1. MARCQ – PLACETTE DE LA SOURCE

> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR



> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE





> ETAT DES LIEUX

Le périmètre d'intervention est un espace public créé lors de l'aménagement du lotissement adjacent.

Il s'agit d'un espace dédié essentiellement au stationnement dont la partie centrale est recouvert d'un revêtement perméable (dolomie). Le bâtiment implanté sur le site abrite une cabine HT.

La placette de la Source est le petit espace structurant d'un quartier récent. Il s'agit également de la porte d'entrée du lotissement.

> ESQUISSE D'INTENTION



> MÉTRÉ ESTIMATIF

ENGHIEN

Fiche 5-1 / Placette / Rue de la Source

Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	Estimation TVAC
Placette - Rue de la source					
Travaux de mobilier					
Table de pic nic	Pc	4.800,00 €	2	9.600,00 €	11.616,00 €
		Total mobilier		*9.600,00 €*	*11.616,00 €*
Travaux d'espace vert					
Arbres	m2	500,00 €	7	3.500,00 €	4.235,00 €
Reprise de gazon et prairie fleurie	m2	10,00 €	100	1.000,00 €	1.210,00 €
		Total espaces verts		*4.500,00 €*	*5.445,00 €*
	TOTAL général des travaux:			**14.100,00 €**	**17.061,00 €**
Frais d'étude (Auteur de Projet - géomètre - RQT)					
	10% du montant des travaux			**1.410,00 €**	**1.706,10 €**
			Total estimé de la fiche (TVAC)		**18.767,10 €**

2. MARCQ – VAL DE MARCQ

> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR



> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE





> ETAT DES LIEUX

L'espace vert du Val de Marcq est situé en plein cœur du village de Marcq, adjacent à la place principale du village.

Du fait de cette localisation stratégique, l'espace est très fréquenté. Il est déjà équipé d'un potager partagé et d'une petite aire de jeu.

L'espace se situe au cœur du centre historique du village de Marcq, avant l'implantation des différents quartiers résidentiels complémentaires.

> PROJETS DE MÊME FONCTION EXISTANT SUR LA COMMUNE

Les équipements récréatifs déjà existants sur le territoire communal sont :

- À Enghien :
 - Aire de jeu de la butte du Parc
 - Aire de jeu de la rue Nuit et Jour
 - Aire de jeu du Petit Parc
 - Aire de jeu de la Résidence Michiels + ½ terrain de basket
 - Aire de jeu de la Halte du Miroir dans le Parc
- À Marcq :
 - Aire de jeu de la rue du Village à Marcq
 - Agoraspace des coquelicots
 - Espace aménagé de la cour de l'école de Marcq
- À Petit-Enghien :
 - ½ terrain de basket à la rue Vanlaethem

> MÉTRÉ ESTIMATIF

ENGHIEN

Fiche 5-2 / Placette / Val de Marcq

Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	Estimation TVAC
Val de Marcq					
Travaux de mobilier					
Sol souple	m2	30,00 €	80	2.400,00 €	2.904,00 €
Jeux pour enfants	Pc	7.000,00 €	1	7.000,00 €	8.470,00 €
		Total mobilier		*9.400,00 €*	*11.374,00 €*
Travaux d'espace vert					
plantation d'intégration	m2	25,00 €	150	3.750,00 €	4.537,50 €
Cloture	m2	50,00 €	80	4.000,00 €	4.840,00 €
		Total espaces verts		*7.750,00 €*	*9.377,50 €*
	TOTAL général des travaux:			**17.150,00 €**	**20.751,50 €**
Frais d'étude (Auteur de Projet - géomètre - RQT)					
	10% du montant des travaux			**1.715,00 €**	**2.075,15 €**
Total estimé de la fiche (TVAC)					**22.826,65 €**

3. MARCQ – CIMETIÈRE DE MARCQ

> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR



> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE





> ETAT DES LIEUX

L'espace vert du Val de Marcq est situé en plein cœur du village de Marcq, adjacent à la place principale du village.

Du fait de cette localisation stratégique, l'espace est très fréquenté. Il est déjà équipé d'un potager partagé et d'une petite aire de jeu.

L'espace se situe au cœur du cœur historique du village de Marcq, avant l'implantation des différents quartiers résidentiels complémentaires.

> PROJETS DE MÊME FONCTION EXISTANT SUR LA COMMUNE

Les équipements récréatifs déjà existants sur le territoire communal sont :

- À Enghien :
 - Aire de jeu de la butte du Parc
 - Aire de jeu de la rue Nuit et Jour
 - Aire de jeu du Petit Parc
 - Aire de jeu de la Résidence Michiels + ½ terrain de basket
 - Aire de jeu de la Halte du Miroir dans le Parc
- À Marcq :
 - Aire de jeu de la rue du Village à Marcq
 - Agoraspace des coquelicots
 - Espace aménagé de la cour de l'école de Marcq
- À Petit-Enghien :
 - ½ terrain de basket à la rue Vanlaethem

> ESQUISSE D'INTENTION



> MÉTRÉ ESTIMATIF

ENGHIEN

Fiche 4-2 / Equipement / Cimetière de Marcq

Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	Estimation TVAC
Travaux de végétalisation du cimetière à Marcq					
Travaux préalables					
Démontage de revêtement et mise en place de terre v	m2	20,00 €	100	2.000,00 €	2.420,00 €
Total travaux préalables				*2.000,00 €*	*2.420,00 €*
Travaux d'aménagements					
Fourniture et pose de bancs	Pc	2.500,00 €	2	5.000,00 €	6.050,00 €
Total travaux d'aménagements				*5.000,00 €*	*6.050,00 €*
Espaces verts					
Gazon ou prairie fleurie	m2	10,00 €	100	1.000,00 €	1.210,00 €
Arbres	Pc	500,00 €	6	3.000,00 €	3.630,00 €
Total espaces verts				*3.000,00 €*	*3.630,00 €*
TOTAL général des travaux:				**10.000,00 €**	**12.100,00 €**
Frais d'étude					
5% du montant des travaux				**500,00 €**	**605,00 €**
Total estimé de la fiche (TVAC)					**12.705,00 €**

4. PETIT-ENGHIEN – RUE DES PEUPLIERS

> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR



> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE





> ETAT DES LIEUX

Le périmètre d'intervention est un espace public créé lors de l'aménagement du lotissement des Peupliers.

Il s'agit d'un espace dédié essentiellement au stationnement dont la partie centrale est asphaltée et permet l'accès au Point d'apport volontaire récemment installé (PMC, déchets organiques, déchets résiduels). Le bâtiment implanté sur le site abrite une cabine HT.

La placette de la rue des Peupliers est le petit espace structurant d'un quartier récent. Il s'agit également de la porte d'entrée du lotissement.

> PROJETS DE MÊME FONCTION EXISTANT SUR LA COMMUNE

Les équipements récréatifs déjà existants sur le territoire communal sont :

- À Enghien :
 - Aire de jeu de la butte du Parc
 - Aire de jeu de la rue Nuit et Jour
 - Aire de jeu du Petit Parc
 - Aire de jeu de la Résidence Michiels + ½ terrain de basket
 - Aire de jeu de la Halte du Miroir dans le Parc
- À Marcq :
 - Aire de jeu de la rue du Village à Marcq
 - Agoraspace des coquelicots
 - Espace aménagé de la cour de l'école de Marcq
- À Petit-Enghien :
 - ½ terrain de basket à la rue Vanlaethem

> ESQUISSE D'INTENTION



> MÉTRÉ ESTIMATIF

ENGHIEN

Fiche 5-4 / Placette / Rue des Peupliers

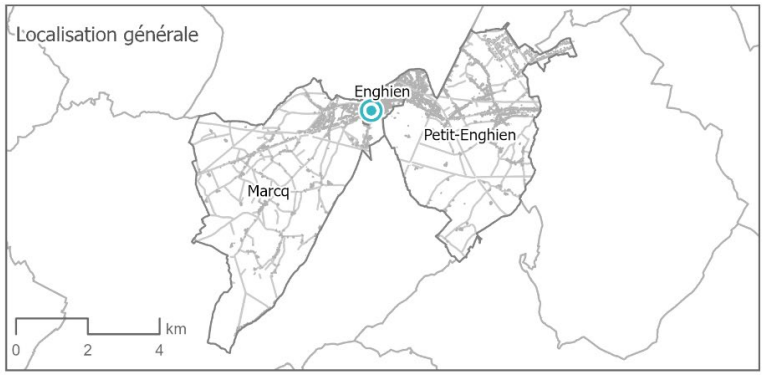
Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	Estimation TVAC
Placette - Rue des Peupliers					
Travaux préalables					
Démontage de revêtement existant	m2	30,00 €	285	8.550,00 €	10.345,50 €
Total travaux préalables				*8.550,00 €*	*10.345,50 €*
Travaux d'aménagements					
Cheminement dolomie stabilisée au ciment blanc	m2	50,00 €	38	1.900,00 €	2.299,00 €
Bordures	ml	50,00 €	30	1.500,00 €	1.815,00 €
Total travaux d'aménagements				*3.400,00 €*	*4.114,00 €*
Travaux de mobilier					
Table de pic nic	Pc	2.500,00 €	2	5.000,00 €	6.050,00 €
Total mobilier				*5.000,00 €*	*6.050,00 €*
Arbres	m2	500,00 €	6	3.000,00 €	3.630,00 €
Gazon et prairie fleurie	m2	12,00 €	200	2.400,00 €	2.904,00 €
Total espaces verts				*5.400,00 €*	*6.534,00 €*
TOTAL général des travaux:				**22.350,00 €**	**27.043,50 €**
Frais d'étude (Auteur de Projet - géomètre - RQT)					
10% du montant des travaux				**2.235,00 €**	**2.704,35 €**
Total estimé de la fiche (TVAC)					**29.747,85 €**

5. ENGHIEN – ABORDS DU CPAS

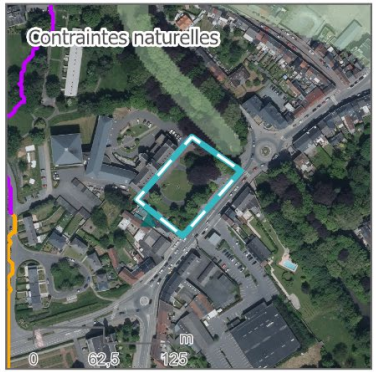
> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR











> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE





> ETAT DES LIEUX

Le site est actuellement un jardin paysagé composé de gazon, de hauts arbres et d'alignements de rosiers taillés, servant de devanture au bâtiment du CPAS et de la Zone de Police.

Le site se trouve à proximité de la maison de repos du CPAS (à l'arrière) et du Collège Saint-Augustin, dont les élèves fréquentent régulièrement les lieux durant les pauses de midi, notamment aux beaux jours.

> PROJETS DE MÊME FONCTION EXISTANT SUR LA COMMUNE

Les équipements récréatifs déjà existants sur le territoire communal sont :

- À Enghien :
 - Aire de jeu de la butte du Parc
 - Aire de jeu de la rue Nuit et Jour
 - Aire de jeu du Petit Parc
 - Aire de jeu de la Résidence Michiels + ½ terrain de basket
 - Aire de jeu de la Halte du Miroir dans le Parc
- À Marcq :
 - Aire de jeu de la rue du Village à Marcq
 - Agoraspace des coquelicots
 - Espace aménagé de la cour de l'école de Marcq
- À Petit-Enghien :
 - ½ terrain de basket à la rue Vanlaethem

> ESQUISSE D'INTENTION



> MÉTRÉ ESTIMATIF

ENGHIEN

Fiche 4-1 / Equipement / Abords du CPAS

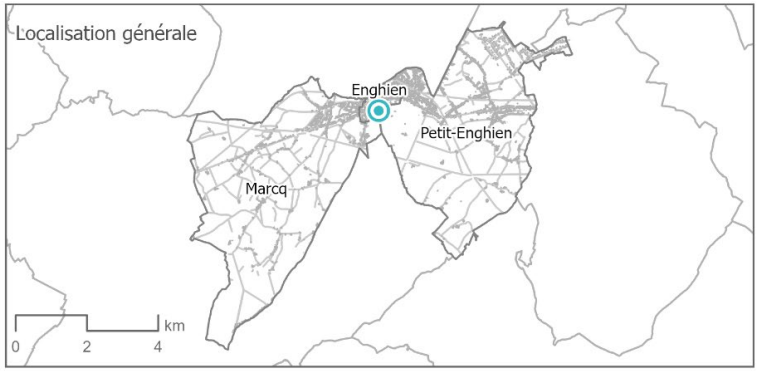
Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

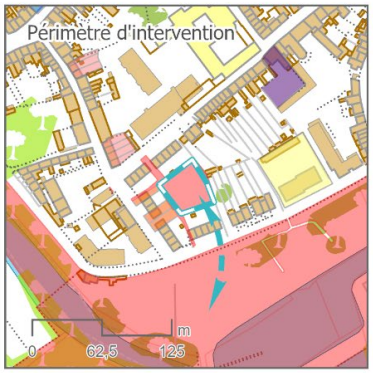
	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	Estimation TVAC
Equipement des abords du CPAS d'Enghien					
Travaux préalables					
Démontage de revêtement en gazon existant	m2	25,00 €	15	375,00 €	453,75 €
Total travaux préalables				*375,00 €*	*453,75 €*
Travaux d'aménagements					
Fourniture et pose de table de pic-nique 8 pers carrée	Pc	4.800,00 €	3	14.400,00 €	17.424,00 €
Total travaux d'aménagements				*14.400,00 €*	*17.424,00 €*
Espaces verts					
Remise en place de terre et Engazonnement	m2	10,00 €	15	150,00 €	181,50 €
Total espaces verts				*150,00 €*	*181,50 €*
TOTAL général des travaux:				**14.925,00 €**	**18.059,25 €**
Frais d'étude					
5% du montant des travaux				**746,25 €**	**902,96 €**
Total estimé de la fiche (TVAC)					**18.962,21 €**

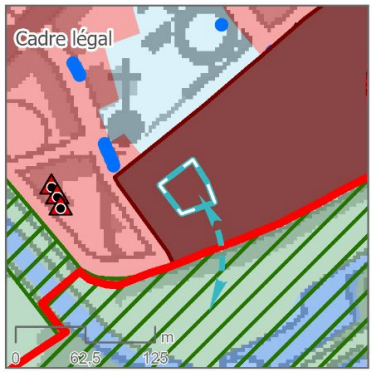
6. ENGHIEN – RUE DE LA FONTAINE

> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR











> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE





> ETAT DES LIEUX

Le périmètre d'intervention est un cœur d'îlot actuellement occupé par de la pelouse et un bouleau qui présente des signes manifestes de vieillissement et de fragilité. L'espace est complété par deux bancs.

Le site est accessible via un axe d'accès carrossable côté rue de la Fontaine et par un sentier (dont quelques marches) du côté du Bd d'Aremberg. L'axe est également fréquenté par les riverains afin de rejoindre le Point d'apport volontaire qui se trouve au Bd d'Aremberg.

L'espace est bordé par les fonds de jardin des logements périphériques. Toutes les parcelles ont un accès direct à l'espace par un portillon.

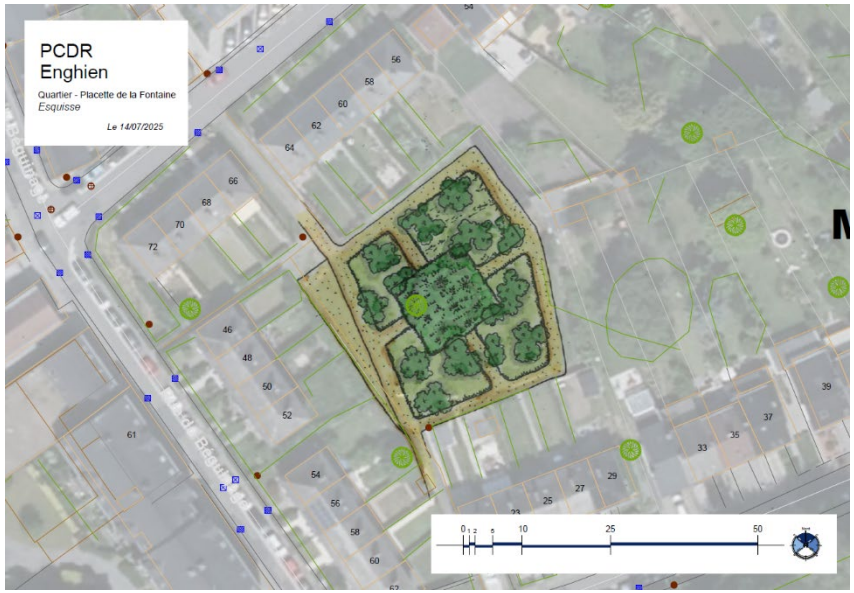
Le site se trouve à proximité immédiate du Parc et de sa nouvelle plaine de jeux mais actuellement sans accès direct.

> PROJETS DE MÊME FONCTION EXISTANT SUR LA COMMUNE

Les équipements récréatifs déjà existants sur le territoire communal sont :

- À Enghien :
 - Aire de jeu de la butte du Parc
 - Aire de jeu de la rue Nuit et Jour
 - Aire de jeu du Petit Parc
 - Aire de jeu de la Résidence Michiels + ½ terrain de basket
 - Aire de jeu de la Halte du Miroir dans le Parc
- À Marcq :
 - Aire de jeu de la rue du Village à Marcq
 - Agoraspace des coquelicots
 - Espace aménagé de la cour de l'école de Marcq
- À Petit-Enghien :
 - ½ terrain de basket à la rue Vanlaethem

> ESQUISSE D'INTENTION



> MÉTRÉ ESTIMATIF

ENGHIEN

Fiche 5-3 / Placette de quartier / Placette de la Fontaine

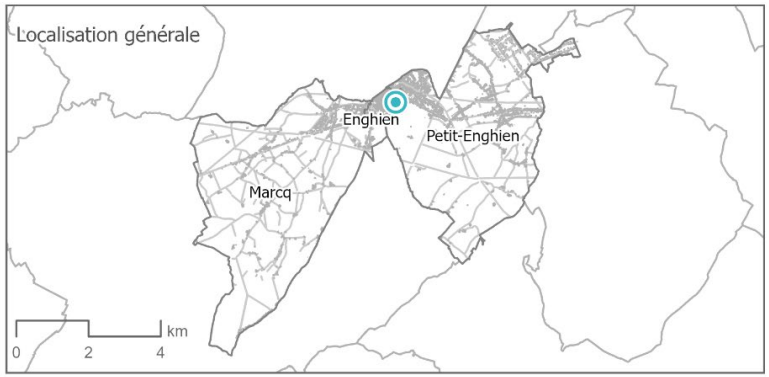
Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

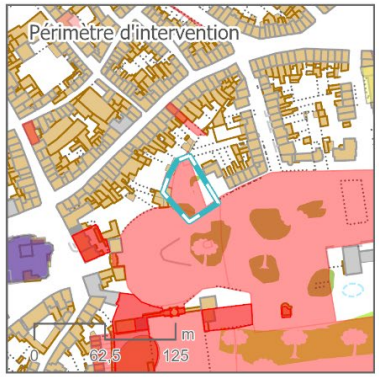
	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	**Estimation TVAC**
Placette du quartier de la Fontaine					
Travaux préalables					
Démontage de revêtement existant	m2	30,00 €	108	3.240,00 €	3.920,40 €
Abattage d'arbre	Pc	300,00 €	1	300,00 €	363,00 €
Total travaux préalables				*3.240,00 €*	*4.283,40 €*
Travaux d'aménagements					
Cheminement en gravier	m2	30,00 €	108	3.240,00 €	3.920,40 €
Total travaux d'aménagements				*3.240,00 €*	*3.920,40 €*
Travaux de mobilier					
Banc	Pc	2.500,00 €	4	10.000,00 €	12.100,00 €
Total mobilier				*10.000,00 €*	*12.100,00 €*
Espaces verts					
Arbres	m2	500,00 €	4	2.000,00 €	2.420,00 €
Plantation	m2	25,00 €	438	10.950,00 €	13.249,50 €
Restauration Gazon / prairie fleurie	m2	5,00 €	700	3.500,00 €	4.235,00 €
Total espaces verts				*16.450,00 €*	*19.904,50 €*
TOTAL général des travaux:				**32.930,00 €**	**40.208,30 €**
Frais d'étude (Auteur de Projet - géomètre - RQT)					
10% du montant des travaux				**3.293,00 €**	**4.020,83 €**
Total estimé de la fiche (TVAC)					**44.229,13 €**

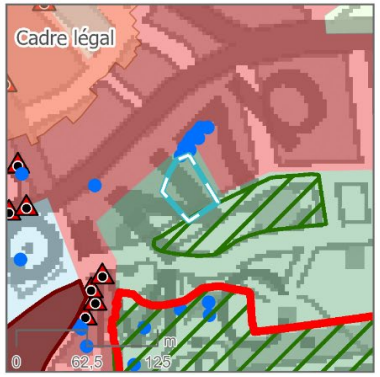
7. ENGHIEN – PETIT-PARC

> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR











> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE







> ETAT DES LIEUX

Dans cette partie un peu en retrait du Petit Parc, une ancienne fontaine a été condamnée pour cause de dangerosité de l'installation. La zone a été partiellement investie par le comité de quartier local, sous la forme d'un potager partagé et de plantations en libre accès (petits fruits).

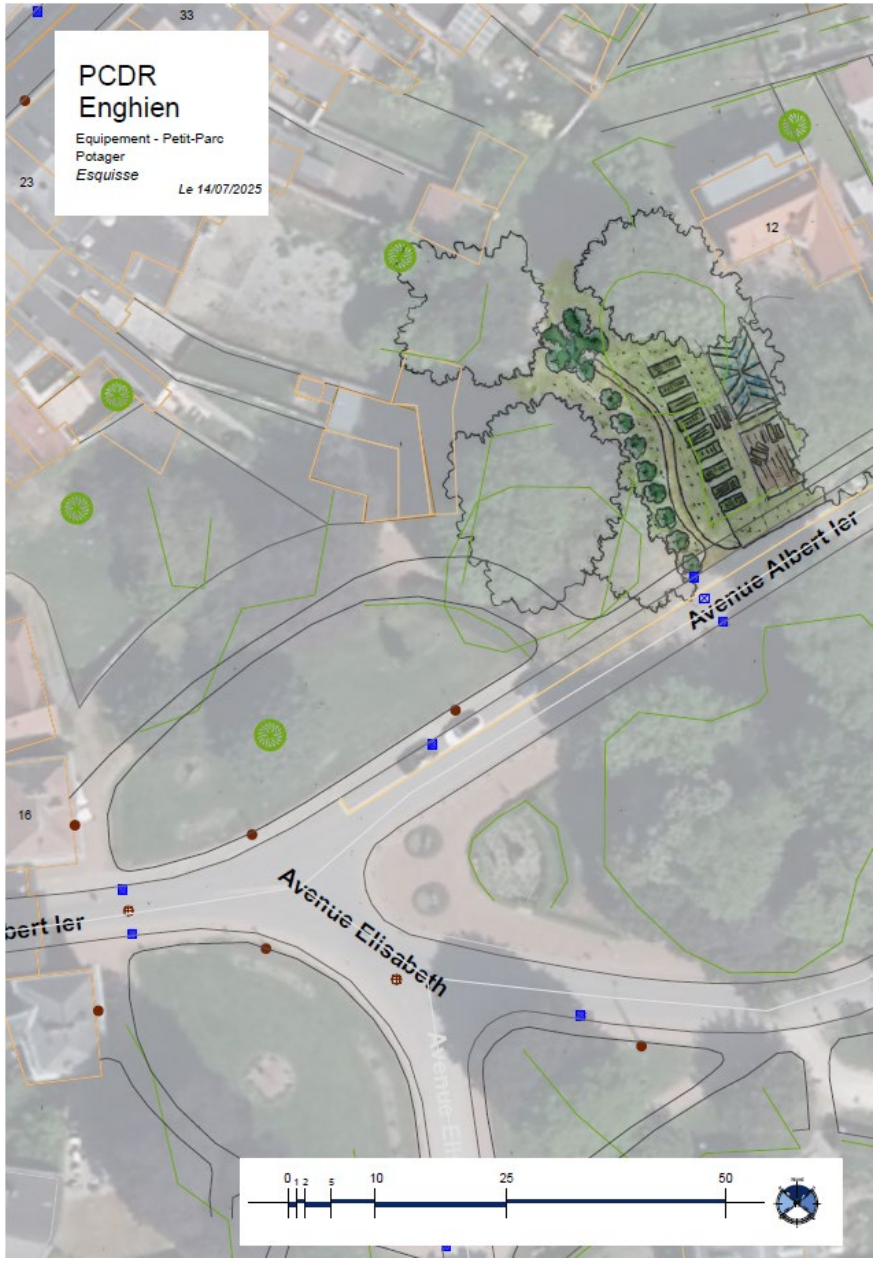
L'espace fait partie intégrante du Petit Parc, anti-chambre du Parc d'Enghien créant la couture entre la zone urbaine et ce vaste espace récréatif, lieu de convergence de l'attractivité récréative d'Enghien.

> PROJETS DE MÊME FONCTION EXISTANT SUR LA COMMUNE

Les équipements récréatifs déjà existants sur le territoire communal sont :

- À Enghien :
 - Aire de jeu de la butte du Parc
 - Aire de jeu de la rue Nuit et Jour
 - Aire de jeu du Petit Parc
 - Aire de jeu de la Résidence Michiels + ½ terrain de basket
 - Aire de jeu de la Halte du Miroir dans le Parc
- À Marcq :
 - Aire de jeu de la rue du Village à Marcq
 - Agoraspace des coquelicots
 - Espace aménagé de la cour de l'école de Marcq
- À Petit-Enghien :
 - ½ terrain de basket à la rue Vanlaethem

> ESQUISSE D'INTENTION



> MÉTRÉ ESTIMATIF

ENGHIEN

Fiche 4-4 / Equipement / Petit-Parc Potager

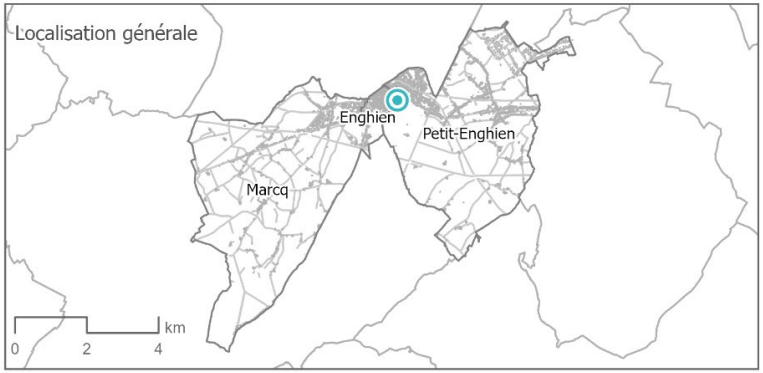
Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	**Estimation TVAC**
Equipement du potager du Petit-Parc					
Travaux préalables					
Remontée de couronnes d'arbres, tonte, débroussailla	m2	15,00 €	510	7.650,00 €	9.256,50 €
Total travaux préalables				*7.650,00 €*	*9.256,50 €*
Travaux d'aménagements					
Reprise des cheminement graviers	m2	30,00 €	146	4.380,00 €	5.299,80 €
Total travaux d'aménagements				*4.380,00 €*	*5.299,80 €*
Travaux de mobilier					
Bac de plantation	Pc	1.500,00 €	8	12.000,00 €	14.520,00 €
Cabane type chalet de marché pour matériel et conviv	Pc	3.500,00 €	1	3.500,00 €	4.235,00 €
Table de pic-nic	Pc	1.500,00 €	1	1.500,00 €	1.815,00 €
Total mobilier				*##########*	*20.570,00 €*
Espaces verts					
Plantation	m2	30,00 €	30	900,00 €	1.089,00 €
Total espaces verts				*900,00 €*	*1.089,00 €*
TOTAL général des travaux:				**29.930,00 €**	**36.215,30 €**
Frais d'étude (Auteur de Projet - géomètre - RQT)					
10% du montant des travaux				**2.993,00 €**	**3.621,53 €**
Total estimé de la fiche (TVAC)					**39.836,83 €**

8. ENGHIEN – TERRAIN DE TENNIS

> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR











> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE





> ETAT DES LIEUX

Situé dans le Petit Parc, le site est actuellement complètement encerclé de véhicules en stationnement ou de voirie et incite peu au repos.

Le périmètre du site se situe au cœur d'un quartier résidentiel dont le terrain de tennis est le point d'intérêt. Ce quartier se trouve adjacent au stade des Titjes et non loin de l'entrée principale du Parc.

> PROJETS DE MÊME FONCTION EXISTANT SUR LA COMMUNE

Les équipements récréatifs déjà existants sur le territoire communal sont :

- À Enghien :
 - Aire de jeu de la butte du Parc
 - Aire de jeu de la rue Nuit et Jour
 - Aire de jeu du Petit Parc
 - Aire de jeu de la Résidence Michiels + ½ terrain de basket
 - Aire de jeu de la Halte du Miroir dans le Parc
- À Marcq :
 - Aire de jeu de la rue du Village à Marcq
 - Agoraspace des coquelicots
 - Espace aménagé de la cour de l'école de Marcq
- À Petit-Enghien :
 - ½ terrain de basket à la rue Vanlaethem

> MÉTRÉ ESTIMATIF

ENGHIEN

Fiche 4-3 / Equipement / Petit-Parc Tennis

Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	**Estimation TVAC**
Equipement du petit parc - Tennis					
Travaux préalables					
Démontage de revêtement en gazon existant	m2	25,00 €	2	50,00 €	60,50 €
Total travaux préalables				*50,00 €*	*60,50 €*
Travaux d'aménagements					
Fourniture et pose de bancs	Pc	2.500,00 €	2	5.000,00 €	6.050,00 €
Total travaux d'aménagements				*5.000,00 €*	*6.050,00 €*
Espaces verts					
Remise en place de terre et Engazonnement	m2	10,00 €	2	20,00 €	24,20 €
Total espaces verts				*20,00 €*	*24,20 €*
TOTAL général des travaux:				**5.070,00 €**	**6.134,70 €**
Frais d'étude					
5% du montant des travaux				**253,50 €**	**306,74 €**
Total estimé de la fiche (TVAC)					**6.441,44 €**

Fiche 5 Aménager la place de Labliau en espace de convivialité

> Labliau, rue de Labliau
> Projet matériel
> Requalification d'un espace public structurant

PRIORITÉ 2
☑ Version initiale
☐ Version actualisée : . . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Aménagement du cœur du village de Labliau avec une approche globale « place-cimetière-patrimoine »
 - Pour augmenter la convivialité et l'appropriation de l'espace
 - › Aménagement identitaire, participatif
 - › Végétalisation
 - › Equipement récréatif (FP5) et mobilier urbain
 - › Modularité (kermesse « Labliau en fête »)
 - › Signalétique
 - Valorisation du patrimoine (tilleul de la Libération, cimetière, église) et du réseau de sentiers (balisage de valorisation culturelle, historique, paysagère)
 - Sécurisation des modes actifs et de l'équipement récréatif, apaisement de la circulation routière
 - Structuration du stationnement, en cohérence avec les besoins spécifiques de la place (logements, festivités, tourisme)
- Partenariat avec EnghieNature pour le volet végétalisation, avec le CR Dendre pour l'aspect « cycle de l'eau », avec le Centre culturel pour le volet valorisation culturelle

> PUBLIC CIBLE

- › Habitants de Labliau
- › Promeneurs

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Constats spécifiques au cœur de Labliau
 - › Qualité du cadre de vie à Labliau : hameau isolé et typologie des espaces et du bâti préservés.
 - › Trafic de transit à travers le village, vitesse des véhicules
 - › Manque de végétalisation et de fleurissement, manque d'un petit lieu de convivialité (ex. : plaine de jeux, four à pizza, etc.
- Constats généraux concernant les espaces publics
 - › Manque de mobilier urbain (bancs, poubelles), d'espaces de jeux extérieurs pour les enfants et d'équipements de convivialité (barbecue, point d'eau, etc.)
 - › Manque d'attrait des espaces publics des villages
 - › Potentiel de valorisation des quartiers « Equinoxe » dans l'espace public

➔ **Besoin d'améliorer la place de Labliau en termes de convivialité, de végétalisation et de mise en valeur du patrimoine rural**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

La requalification du cœur de Labliau est cohérente avec les fondements du développement rural car le projet s'inscrit :

- Dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie dans les villages

- Dans une démarche de soutien de la cohésion sociale et de la convivialité des cœurs de village
- Dans une démarche de mise en valeur du caractère rural, vernaculaire, du hameau de Labliau

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Mise en valeur du territoire, en particulier Labliau
- Amélioration de l'appropriation et du partage de l'espace public
- Soutien à la dynamique existante du cœur de village : lieu de rencontre, point de départ de balade, animations locales, etc.
- Amélioration de l'esthétique du cœur de village, en harmonie avec le caractère rural du bâti
- Adaptation du territoire aux conséquences du réchauffement climatique et contribution à l'atténuation de celui-ci

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

La sobriété du projet provient du fait qu'il s'appuie sur des aménagements simples, conviviaux, qui visent à amplifier la convivialité de l'espace. Il s'agit également d'adapter le cœur du village aux changements climatiques et de contribuer à leur diminution (îlot de chaleur, ruissellement, biodiversité, mobilité active, etc.).

Dans sa mise en œuvre, le projet privilégiera les solutions techniques à coûts contrôlés et intègrera, le cas échéant, des matériaux respectueux de l'environnement.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
2. Le patrimoine : ancré sur ces deux pieds, tourné vers l'avenir
3. **Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages**
7. La mobilité, encore mieux demain

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : commune qui renforce la convivialité (convivialité et animation des villages), commune qui améliore sa mobilité (transports doux, sécurité), commune propre et entretenue
- PCM
- PAEDC : prévention des fortes chaleurs, gestion des eaux pluviales, promotion de la mobilité durable

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

4 IMPACTS DU PROJET SUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

Enjeux	**Environnement**	Création d'îlots de fraîcheur, augmentation de la perméabilité des surfaces
	Energie	/
	Mobilité	Sécurisation des modes doux, intégration de dispositifs de stationnement vélo
	Social	Amélioration de la convivialité
	Culturel	Mise en valeur du patrimoine présent, reconnu ou non : arbre remarquable, monument aux Morts, anciennes fermes, etc.
	Economique	/

5 LOCALISATION ET STATUT

> ADRESSE

Marcq – hameau de Labliau, rue de Labliau

> STATUT DE PROPRIÉTÉ

Propriété communale

> PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Etat actuel

La place de Labliau existe par l'élargissement de la voirie principale du village : doté d'un tilleul de Hollande, classé aux arbres remarquables, implanté dans une petite aire engazonnée, d'un espace asphalté permettant le stationnement de quelques véhicules (emplacements non matérialisés) ainsi que d'une bulle à verre, la place de Labliau fait presque figure d'image d'Epinal de la place de village. Un poteau soutenant le réseau électrique aérien est adossé à une petite cabine électrique. Deux îlots ont été installés sur la voirie, afin de ralentir la circulation routière.

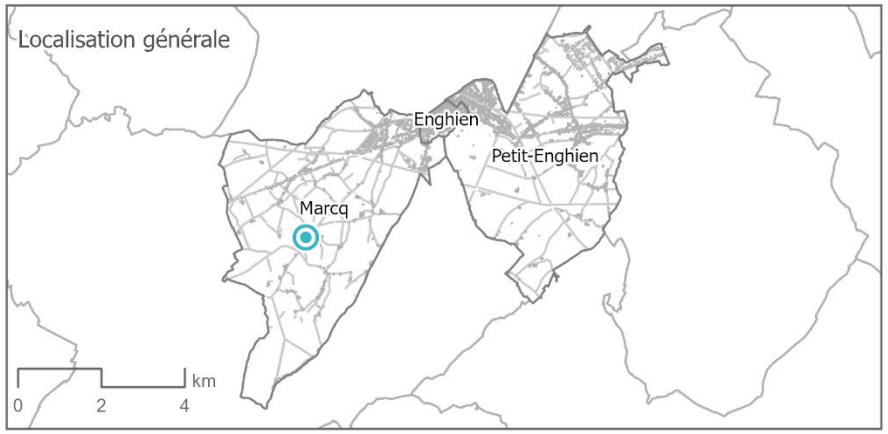
La place se prolonge de part et d'autre en espace-rue. Au sud vers l'église du village, la voirie est limitée par les habitations qui la bordent. Les bas-côtés n'ont pas d'aménagements spécifiques. Au nord, l'élargissement s'adoucit progressivement, les espaces étant largement engazonnés et intégrés aux devantures des maisons.

Les abords de l'église sont complètement asphaltés, à l'exception d'une zone de pavés et quelques potelets de bois matérialisant le parvis.

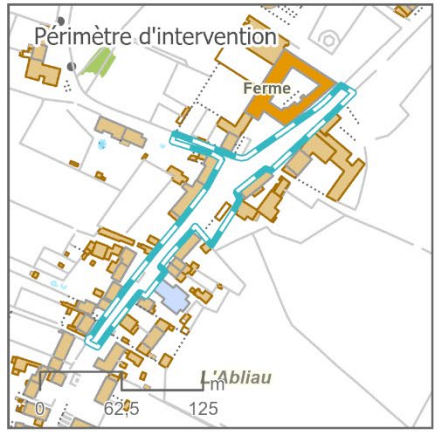
Environnement direct

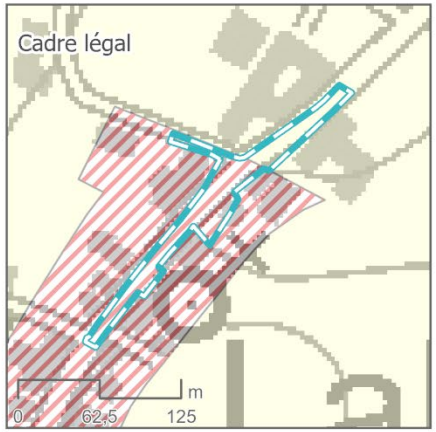
L'espace « place » est longé par un ancien mur de brique largement effondré et dont les reliquats ont été envahis par des plantes grimpantes, ce qui offre à l'espace un élargissement de ses perspectives.

Dans la partie sud, les habitants se présentent en ordre fermé ou semi-ouvert, à front de voirie, tandis que le côté est davantage longé par des bâtisses en ordre ouvert dont les devantures végétalisées (gazon et/ou végétation arbustive) s'intègrent à l'espace-place.











> INTÉGRATION DU PROJET PAR RAPPORT À SON ENVIRONNEMENT DIRECT

Intégration fonctionnelle

Le projet est en adéquation avec l'utilisation et le contexte dans lequel se situe la place de Labliau : mise en valeur du patrimoine, amélioration de la convivialité par l'intégration de mobilier adapté, modularité, fonctionnalité.

Outre une meilleure visibilité des modes actifs et la régulation de la vitesse en entrée de l'espace, les aménagements permettra la tenue d'activités collectives (par exemple « Labliau en fête ») ou le déploiement de celles-ci.

Services écosystémiques fournis

L'engazonnement partiel de l'espace-place de Labliau est un élément favorable, sinon à la biodiversité, au ralentissement et à l'absorption des eaux de ruissellement.

Intégration architecturale et paysagère

Le projet respectera la sobriété et le caractère vernaculaire du hameau de Labliau. Les bâtisses environnantes, en ordre fermé ou semi-ouvert au sud et en ordre ouvert au nord, contribuent à la progression vers l'église, lieu de convergence historique du village.

Le tilleul de Hollande présent sur la place est classé parmi les arbres et haies remarquables, pour son intérêt historique et paysager.

Intégration sociale, culturelle et économique

Malgré son profil de petit village isolé, Labliau montre une dynamique forte de cohésion sociale et de convivialité, articulé autour de son caractère rural et de son identité singulière au sein du territoire enghiennois. Le projet d'aménagement de la place soutiendra ces valeurs et contribuera à encourage de nouvelles initiatives.

Le périmètre d'étude est bordé, au nord-est, par une exploitation agricole. Les contraintes liées à son activité devront être prises en considération dans les aménagements (charroi).

> CADRE LÉGAL

- Plan de Secteur : Habitat à caractère rural à partir de la rue Keystraet, zone agricole au-delà
- Schéma de Développement communal : oui
- Schéma d'Orientation locale : /
- Règlements :
- Patrimoine :
 - › Arbres et haies remarquables : Tilleul de Hollande (arbre de la Libération)
- Autres : /

> CONTRAINTES NATURELLES EXISTANTES

- Inondation : /
- Ruissellement, érosion : axe de ruissellement concentré à l'est du périmètre, dans une parcelle de pâture
- PASH : zone d'épuration autonome
- Captage : sur deux parcelles privées à proximité du périmètre, puit foré (pour l'usage de l'exploitation agricole adjacente) et puit traditionnel
- Karst :
- Biodiversité : la vallée de la Marcq et sa réserve naturelle au lieu-dit « Terneppe » se trouvent au nord-ouest du périmètre (<500m à vol d'oiseau)
- Autres : /

> MOBILITÉ – SÉCURITÉ

- Transports en commun : /
- Mobilité active : /
- Sécurité routière : chicane créée de part et d'autre de la place

6 PARTIES PRENANTES

> PORTEUR DU PROJET

Ville d'Enghien

> PARTENAIRES POTENTIELS

Riverains
ASBL Labliau en fête
CR Dendre, EnghieNature
Centre culturel

> PISTES DE FINANCEMENT

- SPW ARNE (Développement rural)

7 PROGRAMME

> ELÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR DÉFINIR LA PRIORITÉ

- Espace public peu convivial, dans un village à l'identité forte et à la dynamique bien présente

> ETAT DU DOSSIER

- Plusieurs petits aménagements ont déjà été réalisés dans le centre du village : banc, valves, support vélos et boîte à livres à la sortie sud du village (à proximité de la potale)

> PROGRAMME DES TRAVAUX OU DES AMÉNAGEMENTS

- Création d'un espace de convivialité modulable et flexible, intégrant un petit équipement récréatif de plein air (voir FP4) et du mobilier urbain adapté
- Intégration des occupations ponctuelles de la place (kermesse) en termes d'agencement et d'équipement (borne maraîchère, le cas échéant)
- Mise en valeur des éléments de patrimoine, en particulier l'église et le tilleul
- Végétalisation complémentaire de la place (lutte contre le ruissellement et contre les îlots de chaleur), le cas échéant

> PLANIFICATION

- Définition des différentes fonctions de la place : stationnement, modes actifs, convivialité, festivités, patrimoine, etc.
- Consultation des partenaires, des forces vives concernées et des riverains : localisation, besoins, équipements, fonctionnement, etc.
- Démarches administratives requises pour le subventionnement du projet
- Désignation d'un auteur de projet
- Esquisse, avant-projet, projet, métré
- Permis d'urbanisme
- Mise en œuvre et suivi du chantier

> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À MENER

- Service Environnement : consultation des partenaires, mobilisation de moyens
- Cellule Marchés publics : marché de services, marché de travaux et fournitures
- Service Urbanisme : permis d'urbanisme

> ELÉMENTS À METTRE EN PLACE POUR ASSURER LE BON USAGE DE L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

- Consultation des riverains et des occupants de la place
- Communication
- Entretien périodique

8 ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Sera complété à l'activation de la fiche

Projet rémunérateur oui ☐ non ☒

9 EVALUATION

Indicateur(s) de réalisation	Valeur cible	Source de vérification
Aménagement de la place de Labliau	1	Ville

Indicateur(s) de résultat	Valeur cible	Source de vérification
Satisfaction des riverains	95%	Ville
Nombre d'activités organisées sur la place	4 / an	ASBL Labliau en fête

10 MESURES EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE LOCALE ET DE LA TRANSITION

Sera complété à l'activation de la fiche

11 ANNEXES

Sans objet

Fiche 6 Aménager la place de Petit-Enghien en espace partagé

> Petit-Enghien, place
> Projet matériel
> Requalification d'un espace public structurant

PRIORITÉ 1
☑ Version initiale
☐ Version actualisée : . . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Aménagement du cœur du village de Petit-Enghien
 - Clarification des espaces et des usages : espaces piétons, stationnement, voies de circulation
 - Rationalisation de l'emprise de la circulation routière et du stationnement, en fonction des besoins et au profit de la convivialité
 - › Structuration du stationnement, en cohérence avec les besoins spécifiques de la place : logements, hall omnisports, école, bibliothèque, future Maison de village (voir FP11)
 - › Polyvalence de l'espace
 - › Sécurité, e. a. école, carrefour rue Vanlaethem – place
 - Pour augmenter la convivialité et l'appropriation de l'espace
 - › Aménagement identitaire, participatif, y compris démarche de nomination de la place et mise en valeur du monument aux Morts
 - › Végétalisation
 - › Equipement récréatif (en cohérence avec FP4) et mobilier urbain adapté, en lien avec le hall omnisport, l'école, la bibliothèque
 - › Modularité
 - › Signalétique
 - Sécurisation des modes actifs et de l'équipement récréatif
- Partenariat avec EnghieNature pour le volet végétalisation

> PUBLIC CIBLE

› Habitants de Petit-Enghien

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Constats spécifiques à la place de Petit-Enghien
 - › Manque de végétalisation
 - › Manque de structuration
 - › Abords de l'église entièrement dédiés au stationnement
- Constats généraux concernant les espaces publics
 - › Manque de mobilier urbain (bancs, poubelles), d'espaces de jeux extérieurs pour les enfants et d'équipements de convivialité (barbecue, point d'eau, etc.)
 - › Manque d'attrait des espaces publics des villages
 - › Potentiel de valorisation des quartiers « Equinoxe » dans l'espace public

➔ **Besoin d'améliorer la place de Petit-Enghien en termes de structuration de l'espace et de convivialité**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

La requalification de la place de Petit-Enghien est cohérente avec les fondements du développement rural car le projet s'inscrit :

- Dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie dans les villages
- Dans une démarche de soutien de la cohésion sociale et de la convivialité des cœurs de village
- Dans une démarche de mise en valeur des fonctions du cœur du village, notamment de hall omnisport, la bibliothèque, l'école ainsi que les autres activités qui bordent la place

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Mise en valeur du territoire, en particulier Petit-Enghien
- Amélioration de l'appropriation et du partage de l'espace public
- Soutien à la dynamique du cœur de village : équipements structurants, animations locales, etc.
- Amélioration de l'esthétique du cœur de village
- Adaptation du territoire aux conséquences du réchauffement climatique et contribution à l'atténuation de celui-ci

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

La sobriété du projet provient du fait qu'il s'appuie sur des aménagements simples, conviviaux, qui visent à amplifier la convivialité de l'espace. Il s'agit également d'adapter le cœur du village aux changements climatiques et de contribuer à leur diminution (îlot de chaleur, ruissellement, biodiversité, mobilité active, etc.).

Dans sa mise en œuvre, le projet privilégiera les solutions techniques à coûts contrôlés et intègrera, le cas échéant, des matériaux respectueux de l'environnement.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
4. Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité
7. La mobilité, encore mieux demain

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : commune qui renforce la convivialité (convivialité et animation des villages), commune qui améliore sa mobilité (transports doux, place des piétons, sécurité), commune propre et entretenue
- PCM
- PAEDC : prévention des fortes chaleurs, gestion des eaux pluviales, promotion de la mobilité durable

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

4 IMPACTS DU PROJET SUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

Enjeux	**Environnement**	Création d'îlots de fraîcheur, augmentation de la perméabilité des surfaces
	Energie	/
	Mobilité	Sécurisation des modes doux, intégration de dispositifs de stationnement vélo, clarification des circulations et du stationnement voiture
	Social	Amélioration de la convivialité
	Culturel	/
	Economique	Valorisation des activités qui bordent la place (commerces, indépendants)

5 LOCALISATION ET STATUT

> ADRESSE

Petit-Enghien, place et amorces des voiries adjacentes

> STATUT DE PROPRIÉTÉ

Propriété communale

> PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Etat actuel

La place de Petit-Enghien est un vaste espace asphalté, de l'ordre de 5.000m^2. Elle est bordée d'un trottoir en dalles de béton et d'un éclairage sur mats qui longent les habitations pour la plupart mitoyenne.

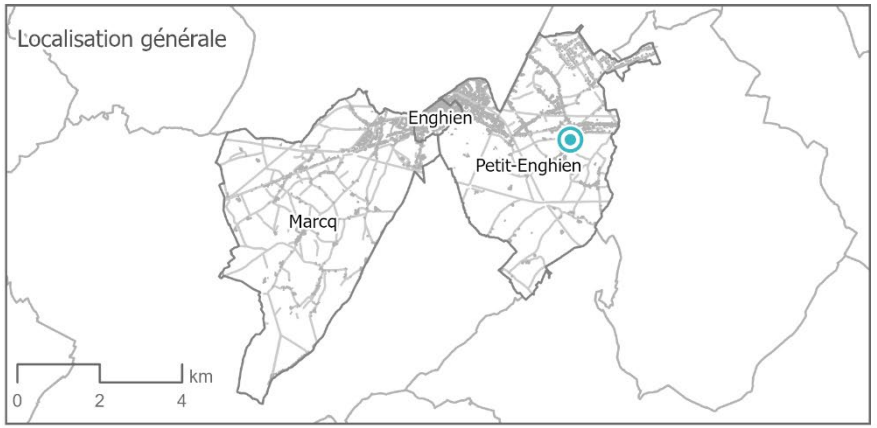
Une légère démarcation dans le revêtement distingue une zone de circulation, sur le flan nord-ouest, tandis que le reste de la place est entièrement dédié au stationnement de voitures.

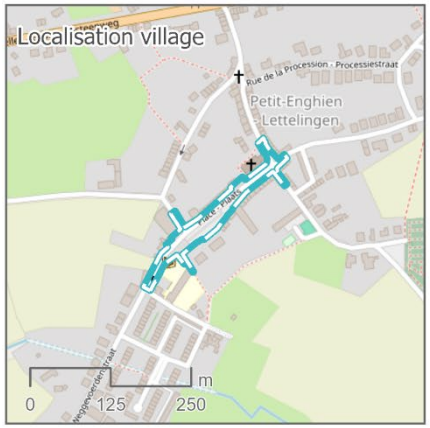
À hauteur du hall omnisport et de l'école, un plateau en asphalte rouge matérialise la zone 30 ; il est complété par un trottoir traversant à hauteur du croisement avec la rue de la Procession. Le monument aux Morts fait face à l'entrée du hall omnisport.

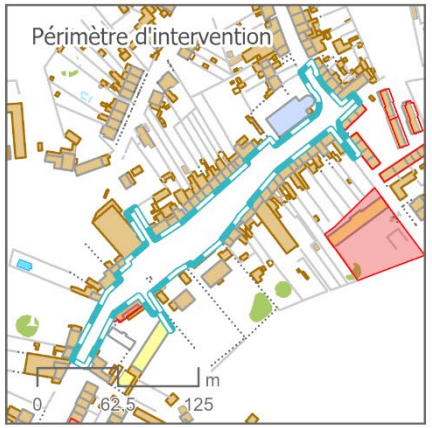
De manière générale, le revêtement de la place de Petit-Enghien montre des signes de vieillissement en plusieurs endroits.

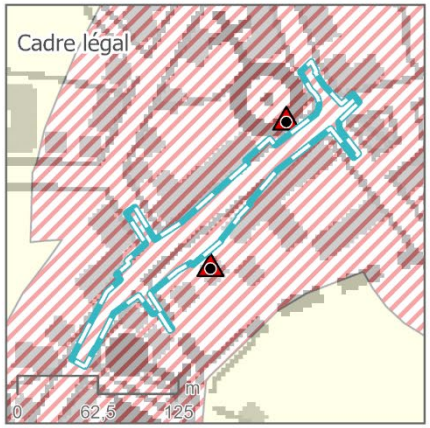
Environnement direct

La place se situe au centre du noyau villageois de Petit-Enghien. Plusieurs fonctions et équipements collectifs sont présents à proximité immédiate : le hall omnisport, la bibliothèque, l'école, l'église. On y trouve également une supérette et une profession libérale (dentiste). L'ancien café « La Renaissance » est aujourd'hui inoccupé.











> INTÉGRATION DU PROJET PAR RAPPORT À SON ENVIRONNEMENT DIRECT

Intégration fonctionnelle

Le projet est en adéquation avec sa fonction d'espace public : clarification des usages, structuration de l'espace, modularité, fonctionnalité. Il permettra notamment de donner une meilleure place aux mobilités actives et à la convivialité.

Les aménagements réalisés tiendront compte des activités périodiques qui se déroulent sur la place (ducasse).

Services écosystémiques fournis

En l'absence totale de végétation (à l'exception de l'arbre qui borde la bibliothèque), la place de Petit-Enghien ne joue actuellement aucun rôle dans l'écosystème local. Son revêtement imperméable et sa légère déclivité longitudinale (vers le nord-est) peut contribuer à un accroissement du ruissellement et une accumulation d'eau en aval.

Intégration architecturale et paysagère

La requalification de la place contribuera à mettre en valeur le patrimoine local (monument, église) ainsi que le bâti qui la longe.

Intégration sociale, culturelle et économique

La requalification de la place contribuera à soutenir les activités collectives du village. Le projet sera conçu en partenariat avec les acteurs locaux afin de garantir l'adéquation du programme d'aménagement avec les usages.

> CADRE LÉGAL

- Plan de Secteur : Habitat à caractère rural
- Schéma de Développement communal : Oui
- Schéma d'Orientation locale : à proximité (au sud du village)
- Règlements : /
- Patrimoine : Deux monuments pastillés présents sur la place
- Autres : /

> CONTRAINTES NATURELLES EXISTANTES

- Inondation : pas d'aléas dans le périmètre mais aléas faibles identifiés au nord et au sud.
- Ruissellement, érosion : /
- PASH : assainissement collectif
- Captage : point de captage situé 5 rue des déportés, pas de zone de prévention
- Karst : /
- Biodiversité : /
- Autres : /

> MOBILITÉ – SÉCURITÉ

- Transports en commun : arrêt de bus le plus proche sur la N7, à hauteur du carrefour avec la rue des Combattants (env. 250m de l'église)
- Mobilité active : mis à part les trottoirs, aucun aménagement spécifique n'est présent pour modes de transport alternatifs à la voiture
- Sécurité routière : une zone 30 est présente à hauteur de l'école et englobe également l'entrée du hall omnisport

6 PARTIES PRENANTES

> PORTEUR DU PROJET

Ville d'Enghien

> PARTENAIRES POTENTIELS

Riverains, école, ASBL et collectifs locaux, notamment le comité de village EnghieNature

> PISTES DE FINANCEMENT

- SPW ARNE (Développement rural)

7 PROGRAMME

> ELÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR DÉFINIR LA PRIORITÉ

- Espace public peu attractif, peu agréable, entièrement dédié à la voiture, risque d'effet d'îlot de chaleur

> ETAT DU DOSSIER

- La rénovation de la toiture de l'église est en cours (marché d'étude et de réalisation attribué)
- Le marquage au sol a été rafraîchi en juillet 2025

> PROGRAMME DES TRAVAUX OU DES AMÉNAGEMENTS

- Structuration des différentes fonctions de la place, en particulier la clarification de la place de la voiture (circulation, stationnement) et des modes actifs
- Création d'un espace de convivialité modulable et flexible, intégrant un équipement récréatif de plein air (voir FP 5) et du mobilier urbain adapté
- Intégration des occupations ponctuelles de la place (ducasse, ambulants) en termes d'agencement et d'équipement (borne maraîchère)
- Mise en valeur des éléments de patrimoine, en particulier le monument aux Morts et l'église
- Végétalisation de la place (lutte contre le ruissellement et contre les îlots de chaleur)

> PLANIFICATION

- Consultation des partenaires, des forces vives concernées et des riverains : localisation, besoins, équipements, fonctionnement, etc.
- Démarches administratives requises pour le subventionnement du projet
- Désignation d'un auteur de projet
- Esquisse, avant-projet, projet, métré
- Permis d'urbanisme
- Mise en œuvre et suivi du chantier

> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À MENER

- Service Environnement : consultation des partenaires, mobilisation de moyens
- Cellule Marchés publics : marché de services, marché de travaux et fournitures
- Service Urbanisme : permis d'urbanisme

> ELÉMENTS À METTRE EN PLACE POUR ASSURER LE BON USAGE DE L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

- Consultation des riverains et des occupants de la place
- Communication
- Entretien périodique

8 ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
Investissement	648.305,00 €	Commune : 462.893,96 € Wallonie : 400.000,00 € Autres : /
Frais accessoires (honoraires, essais de sol, géomètre)	64.830,50 €	
Acquisition	/	
TVA	149.758,46 €	
Total (TFC)	**862.893,96 €**	

Projet rémunérateur oui ☐ non ☒

9 EVALUATION

Indicateur(s) de réalisation	Valeur cible	Source de vérification

Aménagement de la place de Petit-Enghien	1	Ville

Indicateur(s) de résultat	Valeur cible	Source de vérification
Satisfaction des riverains	95%	Ville
Nombre d'activités organisées sur la place	4 / an	Comité de village

10 MESURES EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE LOCALE ET DE LA TRANSITION

> PISTES DE RÉPONSE AUX RISQUES ET CONTRAINTES IDENTIFIÉS AU POINT 5

Aucune contrainte spécifique n'a été relevée au point 5. Néanmoins, le projet contribuera à limiter la vitesse et le volume d'écoulement des eaux pluviales grâce à la création de zones de perméabilité dans le périmètre d'intervention.

> PISTES EN FAVEUR DE LA BONNE GESTION DES EAUX

Le projet vise à réduire le taux d'artificialisation de la place de Petit-Enghien et contribuera donc à améliorer la gestion des eaux pluviales dans le périmètre et à son aval.

> PISTES DE RÉPONSE À L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le cahier des charges prévoira l'utilisation de matériaux durables et la longévité éprouvée, la mise en place d'une végétation vivace le cas échéant, une mise en lumière peu énergivore et facilement modulable (intensité, horaire d'activation).

> PISTES DE RÉPONSE À LA SOBRIÉTÉ DU PROJET

La sobriété du projet provient du fait qu'il s'appuie sur des aménagements simples, conviviaux, qui visent à amplifier la convivialité de l'espace. Il s'agit également d'adapter le cœur du village aux changements climatiques et de contribuer à leur diminution (îlot de chaleur, ruissellement, biodiversité, mobilité active, etc.).

> PISTES DE RÉPONSE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Les plantations qui enrichiront le projet seront choisies avec une attention particulière : des espèces indigènes, vivaces et mellifères.

> PISTES DE RÉPONSE À L'ACCESSIBILITÉ ET À L'INCLUSIVITÉ DU PROJET

Par sa nature, le projet vise à garantir l'accès à l'espace public au plus grand nombre.

> PISTES DE RÉPONSE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

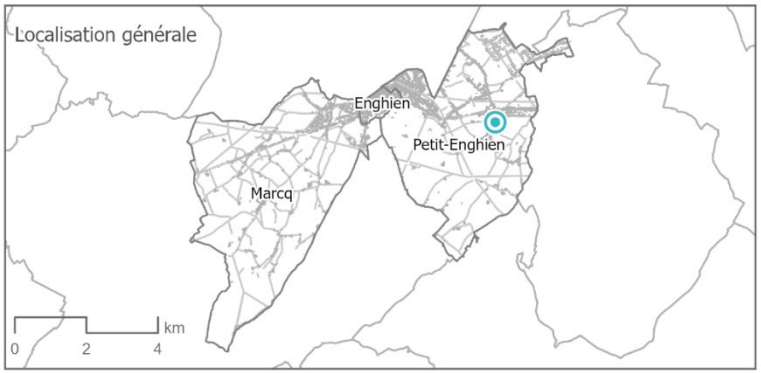
Sans objet

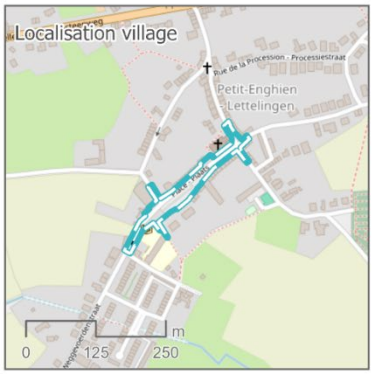
> INTÉGRATION DU PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT

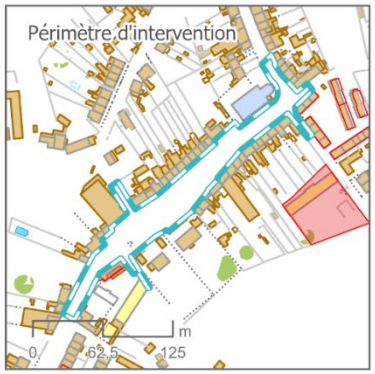
La mise en œuvre du projet contribuera directement à l'amélioration du cadre de vie pour les riverains et pour les usagers de l'espace public. Conçu de manière à favoriser son appropriation, le projet contribuera également à créer de la convivialité au cœur de Petit-Enghien et à tisser des liens entre les usagers.

11 ANNEXES

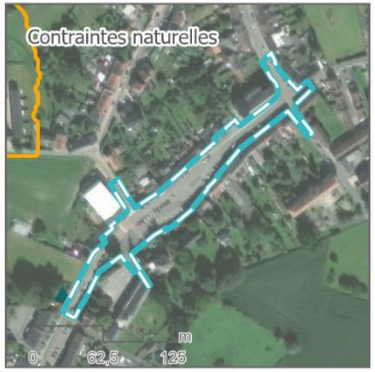
> PLAN DE SITUATION ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION SUR FOND CADASTRAL ET SUR PLAN DE SECTEUR











> DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE









> ETAT DES LIEUX

La place de Petit-Enghien est un vaste espace asphalté, de l'ordre de 5.000m^2. Elle est bordée d'un trottoir en dalles de béton et d'un éclairage sur mats qui longent les habitations pour la plupart mitoyenne.

Une légère démarcation dans le revêtement distingue une zone de circulation, sur le flan nord-ouest, tandis que le reste de la place est entièrement dédié au stationnement de voitures.

À hauteur du hall omnisport et de l'école, un plateau en asphalte rouge matérialise la zone 30 ; il est complété par un trottoir traversant à hauteur du croisement avec la rue de la Procession. Le monument aux Morts fait face à l'entrée du hall omnisport.

De manière générale, le revêtement de la place de Petit-Enghien montre des signes de vieillissement en plusieurs endroits.

La place se situe au centre du noyau villageois de Petit-Enghien. Plusieurs fonctions et équipements collectifs sont présents à proximité immédiate : le hall omnisport, la bibliothèque, l'école, l'église. On y trouve également une supérette et une profession libérale (dentiste). L'ancien café « La Renaissance » est aujourd'hui inoccupé.

> OCCUPATION ACTUELLE DE L'ESPACE PUBLIC

En tant qu'espace structurant du village, la place de Petit-Enghien accueille de manière récurrente :

- Un marché hebdomadaire
- Deux kermesses, l'une durant le weekend de la Pentecôte et l'autre le 1er weekend d'août
- La marche d'Halloween

L'espace est également largement dédié au stationnement lié à l'attractivité du hall omnisport, au commerce de proximité implanté sur la place et à l'école toute proche.

> ESQUISSE D'INTENTION



> MÉTRÉ ESTIMATIF

ENGHIEN

Fiche 6-1 / Place / Petit-Enghien

Estimation des budgets

Financement possible: PCDR et divers

	Unité	Prix unitaire	Quantité	Estimation HTVA	**Estimation TVAC**
Place de Petit-Enghien					
Travaux préalables					
Démontage de revêtement existant	m2	15,00 €	5767	86.505,00 €	104.671,05 €
Démontage de fondations pour espaces verts	m2	20,00 €	278	5.560,00 €	6.727,60 €
Total travaux préalables				*92.065,00 €*	*111.398,65 €*
Travaux d'aménagements					
Trottoir et voirie en pavés béton	m2	100,00 €	3136	313.600,00 €	379.456,00 €
Stationnements en pavés béton	m2	100,00 €	722	72.200,00 €	87.362,00 €
Voirie en asphalte	m2	30,00 €	1544	46.320,00 €	56.047,20 €
Total travaux d'aménagements				*432.120,00 €*	*522.865,20 €*
Travaux de mobilier					
Banc	Pc	2.500,00 €	6	15.000,00 €	18.150,00 €
Arceaux vélo	Pc	700,00 €	6	4.200,00 €	5.082,00 €
Total mobilier				*19.200,00 €*	*23.232,00 €*
Espaces verts					
Arbres	m2	500,00 €	20	10.000,00 €	12.100,00 €
Plantation	m2	40,00 €	203	8.120,00 €	9.825,20 €
Total espaces verts				*18.120,00 €*	*21.925,20 €*
Divers - autres travaux					
Raccordements électriques	ff	10.000,00 €	1	10.000,00 €	12.100,00 €
Éclairages	Pc	4.800,00 €	12	57.600,00 €	69.696,00 €
Câblage éclairage	ml	96,00 €	200	19.200,00 €	23.232,00 €
Total divers				*86.800,00 €*	*105.028,00 €*
TOTAL général des travaux:				**648.305,00 €**	**784.449,05 €**
Frais d'étude (Auteur de Projet - géomètre - RQT)					
10% du montant des travaux				**64.830,50 €**	**78.444,91 €**
Total estimé de la fiche (TVAC)					**862.893,96 €**

Fiche 7 Aménager les abords du cimetière de Petit-Enghien en espace partagé

> Petit-Enghien, rue Vanlaethem – chemin du Cimetière
> Projet matériel
> Requalification d'un espace public structurant

PRIORITÉ 3
☑ Version initiale
☐ Version actualisée :
. . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Aménagement de l'espace de parking aux abords du cimetière de Petit-Enghien
 - Pour augmenter la convivialité et l'appropriation de l'espace
 - › Aménagement identitaire, participatif
 - › Mobilier adapté
 - › Végétalisation
 - › Modularité
 - › Signalétique
 - Sécurisation des modes actifs et des abords du point d'apport volontaire (PAV)
 - Structuration du stationnement, en cohérence avec les besoins spécifiques de la place (logements, cimetière, connexion avec l'école via le sentier XX)
- Partenariat avec EnghieNature pour le volet végétalisation

> PUBLIC CIBLE

› Habitants de Petit-Enghien

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Constats spécifiques à Petit-Enghien
 - › Manque de végétalisation
 - › Manque de structuration : espace multifonctionnel (cimetière, départ de promenade, résidentiel, point d'apport volontaire) sans âme et sans convivialité
- Constats généraux concernant les espaces publics
 - › Manque de mobilier urbain (bancs, poubelles), d'espaces de jeux extérieurs pour les enfants et d'équipements de convivialité (barbecue, point d'eau, etc.)
 - › Manque d'attrait des espaces publics des villages
 - › Potentiel de valorisation des quartiers « Equinoxe » dans l'espace public

➔ **Besoin d'améliorer la place de Petit-Enghien en termes de structuration de l'espace et de convivialité**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

La requalification de la placette aux abords du cimetière de Petit-Enghien est cohérente avec les fondements du développement rural car le projet s'inscrit :

- Dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie dans les villages
- Dans une démarche de soutien de la cohésion sociale et de la convivialité des cœurs de village
- Dans une démarche de mise en valeur des fonctions du cœur du village, notamment le point d'apport volontaire, le départ de balades, le cimetière

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Mise en valeur du territoire, en particulier Petit-Enghien
- Amélioration de l'appropriation et du partage de l'espace public
- Soutien à la dynamique du cœur de village : accès aux services collectifs (cimetière, PAV), stationnement d'appoint pour l'école
- Amélioration de la qualité esthétique du village
- Adaptation du territoire aux conséquences du réchauffement climatique et contribution à l'atténuation de celui-ci

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

La sobriété du projet provient du fait qu'il s'appuie sur des aménagements simples, conviviaux, qui visent à amplifier la convivialité de l'espace. Il s'agit également d'adapter le cœur du village aux changements climatiques et de contribuer à leur diminution (îlot de chaleur, ruissellement, biodiversité, mobilité active, etc.).

Dans sa mise en œuvre, le projet privilégiera les solutions techniques à coûts contrôlés et intègrera, le cas échéant, des matériaux respectueux de l'environnement.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
7. La mobilité, encore mieux demain

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : pour une commune qui renforce la convivialité (bancs aux endroits les plus fréquentés, végétalisation de l'espace public), pour le renforcement de la convivialité au cœur des villages
- PAEDC : prévention des fortes chaleurs, gestion des eaux pluviales, promotion de la mobilité durable

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

Fiche 8 Marquer les entrées de villages

> Tout le territoire
> Projet matériel
> Renforcement de l'identité territoriale

PRIORITÉ 2
☑ Version initiale
☐ Version actualisée : . . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Petits aménagements destinés à :
 - Rendre plus lisibles les transitions villageoises (continuum bâti)
 - Soutenir et valoriser les identités villageoises
- Définition d'une ligne graphique cohérente avec les aménagements en cours et futurs (FP 4, 5, 6, 7, développement urbain) ainsi qu'avec les supports identitaires existants (par exemple le patrimoine ou Equinoxe)
- Implantation de potences signalétiques et de dispositifs d'effet de porte, le cas échéant
- Partenariat avec EnghieNature pour le volet végétalisation, avec le Centre culturel pour le volet identitaire et culturel

> PUBLIC CIBLE

› Tous les habitants
› Visiteurs

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Le découpage spécifique des anciennes communes couplé à l'urbanisation continue depuis le centre-ville vers les villages engendre un manque de lisibilité du passage d'une entité villageoise à l'autre
- Manque d'aménagements afin de marquer les entrées en ville et dans les villages
- Manque un marquage au sol afin d'identifier les frontières d'Equinoxe
- Difficulté d'intégrer les nouveaux habitants et de créer du lien social entre les quartiers ou entre les villages

➔ **Besoin d'améliorer la lisibilité des transitions villageoises**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

La caractérisation des identités enghiennoises s'inscrit pleinement dans une démarche de développement rural car elle vise tant à renforcer l'appropriation et l'accueil des habitants comme des visiteurs qu'à développer l'identité spécifique des villages tout en soutenant l'unité communale.

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Amélioration de l'ancrage identitaire
- Amélioration de l'adhésion des Enghiennois·es aux initiatives locales
- Soutien aux dynamiques locales à différentes échelles
- Amélioration de l'attractivité résidentielle et touristique du territoire

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

La sobriété de ce projet réside essentiellement dans le fait qu'il s'agit de renforcer l'ancrage identitaire et l'amélioration de la qualité du cadre de vie par l'entremise d'aménagements légers.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

2. Le patrimoine : ancré sur ces deux pieds, tourné vers l'avenir
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
5. La campagne : mission résilience
7. La mobilité, encore mieux demain

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : pour une commune qui renforce la convivialité (embellir et soigner les entrées de ville et de villages)
- PCM

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

4 IMPACTS DU PROJET SUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

Enjeux	**Environnement**	Peu d'emprise au sol. Si végétalisation, favoriser les espèces indigènes et mellifères
	Energie	/
	Mobilité	Contribution au ralentissement de la circulation par des effets de porte
	Social	Amélioration de l'identité locale et du sentiment d'appartenance à un village
	Culturel	Mise en valeur des éléments culturels du territoire
	Economique	Amélioration de la qualité d'accueil des visiteurs

5 LOCALISATION ET STATUT

Lors de l'initiation du projet, l'une des premières tâches portera sur le choix de localisation des marqueurs d'entrée de village

6 PARTIES PRENANTES

> PORTEUR DU PROJET

Ville d'Enghien

> PARTENAIRES POTENTIELS

Comités de village / quartier
Écoles
Agriculteurs
EnghieNature, Centre culturel
Associations à vocation patrimoniale

> PISTES DE FINANCEMENT

- Budget communal

7 PROGRAMME

> ELÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR DÉFINIR LA PRIORITÉ

- Le projet doit être inscrit au budget communal

> ETAT DU DOSSIER

- Projet inscrit dans la Déclaration de Politique communale

> PROGRAMME DES TRAVAUX OU DES AMÉNAGEMENTS

- Préparation des sites : débroussaillage, fondations le cas échéant
- Installation des structures
- Petits aménagements des abords (végétation, signalétique), le cas échéant

> PLANIFICATION

- Concertation avec les partenaires pour préciser les installations : choix des supports, localisation, programmation

 - Identification des entrées les plus fréquentées et les plus pertinentes
 - Point d'attention sur la compatibilité de l'installation avec le charroi, notamment agricole, et avec la configuration des différents points de pose (largeur de l'accotement, compatibilité avec les modes actifs)

- Marché de services, le cas échéant : désignation d'un auteur de projet, avant-projet, plans, métrés, cahiers des charges
- Marché de travaux : désignation d'une entreprise, suivi du chantier

> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À MENER

- Marché de services
- Marché de travaux

> ELÉMENTS À METTRE EN PLACE POUR ASSURER LE BON USAGE DE L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

- Entretien périodique

8 ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Sera complété à l'activation de la fiche

Projet rémunérateur oui ☐ non ☒

9 EVALUATION

Indicateur(s) de réalisation	Valeur cible	Source de vérification
Nombre d'entrées de village aménagées	4 / village	Ville

Indicateur(s) de résultat	Valeur cible	Source de vérification
Taux de satisfaction	80%	Ville (enquête)

10 MESURES EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE LOCALE ET DE LA TRANSITION

Sera complété à l'activation de la fiche

11 ANNEXES

Sans objet

Fiche 9 Aménager une Maison rurale à Petit-Enghien



> Petit-Enghien, hall omnisports
> Projet matériel
> Création d'un espace d'accueil associatif et citoyen

PRIORITÉ 2
☑ Version initiale
☐ Version actualisée :
. . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Création d'un équipement modulable à disposition des collectifs citoyens ou des associations
- Requalification du hall omnisport de Petit-Enghien en infrastructure qui permettra plusieurs fonctions complémentaires : lieu d'activité associative, petites activités de loisirs et de sport doux, ateliers pour des publics cibles (enfants, aînés, etc.), occupation ponctuelle par l'école et la bibliothèque. Ponctuellement, l'équipement pourra bénéficier au privé.
- Les études préalables permettront de déterminer si le maintien de la fonction sportive sur le site de Petit-Enghien sera possible. Le cas échéant, un montage financier sera proposé.

> PUBLIC CIBLE

› Habitants de Petit-Enghien
› ASBL et collectifs locaux

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Festivités, activités et animations dans le village mais manque de locaux pour les collectifs du village (comité de village, associations, etc.)
- Équipements existants essentiellement dédiés au sport (hall omnisport, Nautisport, sport de rue) mais pas d'espaces adaptés à l'associatif

➔ **Besoin d'améliorer l'offre en équipement d'accueil pour les associations locales**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

- Valorisation des dynamiques existantes
- Soutien ciblé à la dynamique de cohésion sociale de quartiers
- Réponse aux besoins de proximité, d'échange (notamment intergénérationnel) et d'intégration sociale propre au village
- Matérialisation d'un lieu d'ancrage, d'attachement et d'identité villageoise

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Animation du cœur de village grâce aux activités que pourront proposer les associations, les collectifs et comités de quartier
- Amélioration de la participation des habitants aux activités proposées dans le village
- Amélioration de la qualité de vie des habitants, notamment grâce à l'intégration sociale et la lutte contre l'isolement

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Durant l'élaboration du PCDR, des pistes de localisation ont été mises sur la table (bibliothèque, salle Renaissance, hall omnisports). Seul le site du hall omnisport offre une superficie et un environnement qui permettront de répondre aux besoins exprimés par la population.

> SOBRIÉTÉ

La création d'une Maison rurale à Petit-Enghien est assortie de recommandations visant à garantir la sobriété de l'équipement :

- Sur le plan environnemental : haute performance énergétique, matériaux *a minima* conformes aux normes en vigueur, gestion des eaux usées, requalification d'un bâtiment existant, accessibilité, etc.
- Sur le plan financier : conception adaptée aux contraintes du lieu, dimensionnement adapté aux besoins, optimisation des coûts de fonctionnement de l'équipement, etc.

Dans sa mise en œuvre, le projet privilégiera les solutions techniques à coûts contrôlés et intègrera, le cas échéant, des matériaux respectueux de l'environnement.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
2. Le patrimoine : ancré sur ces deux pieds, tourné vers l'avenir
4. **Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité**

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : commune solidaire (actions intergénérationnelles), commune qui renforce la convivialité (convivialité des villages, renforcement de l'offre culturelle et associative)
- PCS : accès à la culture et aux loisirs
- Centre culturel (contrat programme) : décentralisation de la programmation et des activités
- PAEDC : performance énergétique des bâtiments, production d'énergie photovoltaïque

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

4 IMPACTS DU PROJET SUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

Enjeux	**Environnement**	Valorisation ou extension de bâtiments existants
	Energie	Niveau d'isolation, choix des techniques de chauffage et d'éclairage
	Mobilité	Équipements en cœur de village, à proximité des utilisateurs-cibles
	Social	Lutte contre l'isolement social, dynamique intergénérationnelle de proximité
	Culturel	Accès à une offre socio-culturelle de proximité
	Economique	/

5 LOCALISATION ET STATUT

Plusieurs options sont envisageables pour répondre aux besoins locaux :

- L'aménagement d'une annexe au hall omnisport
- L'aménagement de l'ancienne Maison communale (actuelle bibliothèque)
- L'acquisition et l'aménagement d'un bâtiment ou d'un terrain si aucune possibilité satisfaisante n'est identifiée au sein du patrimoine communal

Le hall omnisport et l'ancienne Maison communale présentent des potentiels complètement différents qu'il sera nécessaire de confronter aux besoins locaux en amont de l'activation de la fiche-projet. Les investigations qui seront menées afin d'identifier le bien qui permettra de répondre aux mieux à ces besoins, devront examiner notamment la superficie exploitable, l'accessibilité, la fonctionnalité, l'intégration du projet par rapport à son environnement (intégrations fonctionnelle et urbanistique, sécurité, durabilité, etc.).

6 PARTIES PRENANTES

> PORTEUR DU PROJET

Ville d'Enghien

> PARTENAIRES POTENTIELS

Comité de village, collectifs locaux
PCS, Centre culturel, etc.

> PISTES DE FINANCEMENT

- SPW ARNE (Développement rural)

7 PROGRAMME

> ELÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR DÉFINIR LA PRIORITÉ

- Une petite salle à l'étage du hall omnisport permet occasionnellement des réunions en groupe de taille moyenne. Néanmoins l'accessibilité pour tous n'est pas garantie (pas d'ascenseur) et l'espace ne permet ni le stockage de matériel ni l'organisation d'activité à plus large fréquentation (e.a. repas). Cet équipement n'est donc pas une option fonctionnelle sur le long terme.

> ETAT DU DOSSIER

- Hall omnisport : rénovation des châssis sur la façade à rue (subside UREBA)

> PROGRAMME DES TRAVAUX OU DES AMÉNAGEMENTS

- Evaluation sanitaire du bâtiment
- Selon l'option retenue, rénovation ou construction d'un bâtiment adapté à l'accueil d'activités associatives : modularité, stockage, sanitaires, coin cuisine
 - › Démolition du bâtiment existant
 - › Attention particulière à l'insonorisation et à l'acoustique du bâtiment
 - › Performances énergétiques, production d'énergie, utilisation de l'eau de pluie, luminaires à faible consommation et modulables
 - › Accessibilité PMR
- Aménagement des abords directs : accessibilité PMR, stationnement vélo, végétalisation

> PLANIFICATION

- Consultation des partenaires, des forces vives concernées et des riverains : localisation, besoins, équipements, fonctionnement, etc.
- Investigations pour arrêter les options de requalification du site et finaliser le programme des aménagements
- Le cas échéant, acquisition de terrain
- Démarches administratives requises par les voies et moyens identifiés pour financer la Maison de village
- Le cas échéant, désignation d'un auteur de projet
- Esquisse, avant-projet, projet, métré
- Permis d'urbanisme
- Mise en œuvre et suivi du chantier

> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À MENER

- Service Environnement : consultation des partenaires, mobilisation de moyens
- Cellule Marchés publics : marché de services, marché de travaux et fournitures
- Service Urbanisme : permis d'urbanisme

> ELÉMENTS À METTRE EN PLACE POUR ASSURER LE BON USAGE DE L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

- Consultation des riverains et des occupants de la place
- Communication
- Entretien périodique

8 ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Sera complété à l'activation de la fiche

Projet rémunérateur oui ☒ non ☐

9 EVALUATION

Indicateur(s) de réalisation	Valeur cible	Source de vérification
Maison de village de Petit-Enghien	1	Ville

Indicateur(s) de résultat	Valeur cible	Source de vérification
Taux d'occupation de la salle	75%	Rapport d'activité du gestionnaire
Activités publiques organisées	1 / mois	Rapport d'activité du gestionnaire
Location de la salle (associative, privée, etc.)	1 / semaine	Rapport d'activité du gestionnaire

10 MESURES EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE LOCALE ET DE LA TRANSITION

Sera complété à l'activation de la fiche

11 ANNEXES

Sans objet

Fiche 10 Aménager une infrastructure adaptée aux besoins socioculturels

> A déterminer
> Projet matériel
> Création d'un espace d'accueil à vocation socio-culturelle

PRIORITÉ 3
☑ Version initiale
☐ Version actualisée : . . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Mise en place d'un processus de concertation entre la Ville et les acteurs socio-culturels actifs sur le territoire d'Enghien
- Aménagement d'un espace adapté à la création et à la diffusion culturelle, complémentaire aux équipements existants (e. a. le Centre culturel)
- Potentiel du couvent des Capucins et de l'ancien arsenal de pompiers à Enghien : afin de pouvoir clarifier la programmation de ce projet de salle, il est nécessaire de mener des investigations plus poussées quant à l'adéquation entre les sites potentiels à requalifier et les besoins et contraintes de l'équipement attendu.

> PUBLIC CIBLE

› Milieu associatif
› Centre culturel

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- L'offre culturelle actuelle est contrainte par les équipements dont le Centre culturel et l'associatif culturel disposent, notamment un équipement doté d'une salle avec une capacité d'accueil suffisante, des équipements techniques adéquats et des
- Manque d'activités adaptées à différents publics cibles, notamment les jeunes

➔ **Besoin de doter le territoire d'un équipement répondant au potentiel de développement culturel porté par les forces vives de la Culture enghiennoise**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

- Valorisation des dynamiques existantes, en particulier à vocation socio-culturelle
- Soutien ciblé à la dynamique de cohésion sociale portée par les collectifs locaux et par le Centre culturel en particulier
- Accessibilité à une offre culturelle et de loisirs de proximité

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Soutien à l'écosystème culturel et associatif d'Enghien
- Amélioration de la participation des habitants aux activités proposées dans la commune
- Amélioration de la qualité de vie des habitants, notamment grâce à l'intégration sociale et la lutte contre l'isolement

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

La création d'une salle à vocation socio-culturelle est assortie de recommandations visant à garantir la sobriété de l'équipement :

- Sur le plan environnemental : haute performance énergétique, matériaux *a minima* conformes aux normes en vigueur, gestion des eaux usées, requalification d'un bâtiment existant, accessibilité, etc.
- Sur le plan financier : conception adaptée aux contraintes du lieu, dimensionnement adapté aux besoins, optimisation des coûts de fonctionnement de l'équipement, etc.

Dans sa mise en œuvre, le projet privilégiera les solutions techniques à coûts contrôlés et intègrera, le cas échéant, des matériaux respectueux de l'environnement.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
4. Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : pour la mise en valeur du patrimoine communal (Maison Jonathas), pour un renforcement et une diversification de l'offre culturelle et associative (diversification du Centre culturel, salle culturelle polyvalente, espace polyvalent consacré à la culture et aux associations, manifestations culturelles locales)
- PCS : accès à la culture et aux loisirs
- Centre culturel (contrat programme) : décentralisation de la programmation et des activités
- PAEDC : performance énergétique des bâtiments, production d'énergie photovoltaïque

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

Fiche 11 Aménager un atelier rural

> A déterminer
> Projet matériel
> Création d'une infrastructure adaptée à la trame économique locale

PRIORITÉ 3
☑ Version initiale
☐ Version actualisée :
. . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Création d'un équipement locatif adapté à l'activité économique mixte de proximité : espace commercial, espace artisanal, transformation de matières premières
 - › Construction ou rénovation
 - › Une ou plusieurs activités, selon le besoin et l'opportunité
- Localisation à investiguer
- Points d'attention
 - Intégration paysagère et cohabitation avec des riverains, le cas échéant
 - Performance énergétique et sources d'énergie
 - Impact sur le cycle de l'eau et sur la consommation en eau
 - Connection numérique adaptée
 - Acoustique et insonorisation

> PUBLIC CIBLE

› Acteurs économiques locaux : artisans, producteurs locaux, commerçants indépendants

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Producteurs locaux et artisans : manque de mutualisation des équipements pour soutenir les artisans et producteurs locaux, difficulté d'accès aux produits artisanaux pour les habitants
- Secteur commercial encore bien présent dans le centre-ville mais difficultés rencontrées par et autour du secteur du commerce : condamnation de cellules commerciales (transformation en logement), fermeture de certains commerces notamment dans les villages, manque de diversité dans l'offre commerciale, fermeture sur le temps de midi

➔ **Besoin de mettre à disposition du secteur économique local, une structure adaptée et modulable afin de pérenniser l'ancrage économique d'Enghien**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

- Pérennisation des dynamiques artisanales, commerciales et économiques existantes et maintien d'une trame diversifiée sur le territoire, pourvoyeuse d'emplois locaux et de services de proximité
- Maintien de l'accessibilité aux produits et services artisanaux pour les habitants d'Enghien et de ses villages
- Soutien à la création de synergies entre les acteurs économiques locaux

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Installation de nouvelles activités sur le territoire
- Diversification de l'offre artisanale et/ou commerciale pour les habitants
- Maintien d'emplois locaux

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

Le projet contribuera à soutenir la trame économique locale. Moyennant une réponse adaptée aux points d'attention énumérés au point 1, la balance coût-bénéfice sera favorable et le sera d'autant plus dans le cas de la valorisation d'un bâtiment existant ou d'une parcelle d'ores et déjà artificialisée.

Dans sa mise en œuvre, le projet privilégiera les solutions techniques à coûts contrôlés et intègrera, le cas échéant, des matériaux respectueux de l'environnement.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

4. Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité
5. La campagne : mission résilience
6. La trame économique : pour un territoire vivant

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : pour un soutien à la ruralité et à l'agriculture (filière circuits courts et vente directe)
- ADL
- PAEDC : performance énergétique des bâtiments, production d'énergie photovoltaïque
- DPR2024-2029

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

Fiche 12 Aménager le tronçon sud de la ligne 123



> Localisation
> Projet matériel
> Amélioration des itinéraires modes actifs sécurisés, multi-modalité

PRIORITÉ 3
☑ Version initiale
☐ Version actualisée :
. . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Poursuite des aménagements de la ligne 123 entre Enghien et Braine-le-Comte (projet transcommunal)
 - Sécurisation des traversées et des carrefours
 - Mise en œuvre d'un matériau adapté aux modes actifs, durable et perméable
- Dans le respect de la biodiversité existante (relevé EnghieNature)
 - Sécurisation d'un itinéraire bis le cas échéant

La mise en œuvre de ce projet, dont la nature est par essence supracommunale, nécessite une parfaite concertation entre les différentes communes concernées (Braine-le-Comte, Rebecq) et avec la Région wallonne afin de garantir la bonne utilisation des moyens qui seront mobilisés.

> PUBLIC CIBLE

› Habitants
› Visiteurs, promeneurs

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Manque d'aménagements cyclables sécurisants reliant Enghien aux villages, en lien avec la dangerosité des axes structurants et avec l'étroitesse et la fréquentation de certaines petites routes de campagne
- Besoin de poursuivre le développement du maillage cyclable engagé avec le PCM, selon la structuration « cyclo-tronc » et « cyclo-papillon »
- Potentiel de développement structurant de l'ancienne ligne 123, aménagée entre la gare d'Enghien et son intersection avec la chaussée de Bruxelles

➔ **Opportunité de poursuivre les aménagements de l'ancienne ligne 123 pour améliorer la desserte structurante de l'aile Est du territoire et la connecter aux communes voisines**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

- Amélioration de la multimodalité des déplacements et valorisation des modes de transport actifs
- Diminution de la dépendance à la voiture qui concerne certaines catégories de population (jeunes, isolés, personnes à bas revenus)
- Création d'une offre variée de réseau de transport, permettant à chacun de rencontrer ses besoins en mobilité
- Opportunité de poursuivre la structuration et l'amplification du réseau cyclable enghiennois, en cohérence avec les orientations stratégiques wallonnes

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Valorisation et augmentation de l'offre de mobilité active sur le territoire
- Diminution de l'impact financier de la mobilité dans le budget des ménages
- Diminution de l'isolement et de la dépendance à la voiture des groupes sociaux captifs : jeunes, personnes en situation de précarité, isolés, etc.
- Amélioration des connexions intra- et supra-communales
- Enrichissement de l'offre récréative et touristique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Amélioration de la santé humaine : qualité de l'air, pratique sportive
- Amélioration du cadre de vue et de la convivialité des espaces publics

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

Le projet rencontre des objectifs de sobriété car il vise à diminuer la part modale de la voiture et donc les émissions (gaz à effet de serre, nanoparticules) et la consommation de ressources.

Dans sa mise en œuvre, le projet privilégiera les solutions techniques à coûts contrôlés et intègrera, le cas échéant, des matériaux respectueux de l'environnement.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

5. La campagne : mission résilience
7. La mobilité, encore mieux demain

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : pour favoriser les modes de transport doux (maillage cyclable, RAVEL de la gare à Petit-Enghien), pour renforcer la sécurité et la gestion des infrastructures (protection des usagers faibles)
- PCM
- PAEDC : promotion de la mobilité durable
- DPR2024-2029

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

Fiche 13 Aménager des itinéraires pédestres stratégiques

> Localisation
> Projet immatériel
> Type de projet

PRIORITÉ 2
☑ Version initiale
☐ Version actualisée :
. . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Création, aménagement et mise en valeur des sentiers, venelles et chemins ayant un potentiel de liaison stratégique (c'est-à-dire entre les lieux de vie des villages : services, écoles, commerces) et récréative (mise en lumière du patrimoine bâti et naturel, des paysages, etc.)
 - Balisage (direction, distance-temps)
 - Eclairage adapté et adaptatif
 - Mise en valeur :
 - › Dénomination
 - › Promotion : adaptation de la carte « La ville à pied », actualisation des topoguides communaux, actions spécifiques (Semaine des Sentiers, action « Tous à pied »), etc.
- Sur base des itinéraires existants et du réseau points-nœuds en cours de développement (financement INTERREG en attente pour le balisage, partenariat OT – Maison du Tourisme) et en cohérence avec le Plan communal de Mobilité

> PUBLIC CIBLE

› Habitants
› Visiteurs

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Manque d'entretien de certains sentiers, notamment des connexions entre quartiers
- Incivilités sur certains sentiers, notamment le passage d'engins motorisés, par manque de dispositifs d'entrave
- Besoin de compléter les espaces dédiés à la mobilité douce dans les villages et de poursuivre le développement du maillage cyclable engagé avec le PCM

➔ **Opportunité de poursuivre les aménagements de sentiers et itinéraires pédestres pour améliorer la desserte des villages et des quartiers**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

- Amélioration de la multimodalité des déplacements et valorisation des modes de transport actifs
- Diminution de la dépendance à la voiture qui concerne certaines catégories de population (jeunes, isolés, personnes à bas revenus)
- Création d'une offre variée de réseau de transport, permettant à chacun de rencontrer ses besoins en mobilité
- Opportunité de poursuivre la structuration et l'amplification du réseau de sentiers enghiennois, en cohérence avec les orientations stratégiques wallonnes et avec les outils activés sur le territoire (par exemple la carte « La Ville à Pied » produite avec l'ASBL Tous à Pied).

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Valorisation et augmentation de l'offre de mobilité active sur le territoire
- Diminution de l'impact financier de la mobilité dans le budget des ménages
- Diminution de l'isolement et de la dépendance à la voiture des groupes sociaux captifs : jeunes, personnes en situation de précarité, isolés, etc.
- Amélioration des connexions intra- et supra-communales
- Enrichissement de l'offre récréative et touristique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Amélioration de la santé humaine : qualité de l'air, pratique sportive
- Amélioration du cadre de vue et de la convivialité des espaces publics

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

La sobriété du projet réside essentiellement dans le fait qu'il contribuera à la diminution de la part modale de la voiture dans les déplacements personnels et donc les émissions (gaz à effet de serre, nano-particules, etc.) et la consommation de ressources.

Dans sa mise en œuvre, le projet proposera des solutions techniques à coûts contrôlés et intègrera, le cas échéant, des matériaux respectueux de l'environnement.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
5. La campagne : mission résilience

7. La mobilité, encore mieux demain

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : pour favoriser les modes de transport doux, pour renforcer la sécurité et la gestion des infrastructures (protection des usagers faibles)
- PCM
- PAEDC : promotion de la mobilité durable
- DPR2024-2029

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

4 IMPACTS DU PROJET SUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

Enjeux	**Environnement**	Diminution du nombre de voiture, amélioration de la qualité du cadre de vie (bruit, pollution)
	Energie	Diminution de la consommation énergétique (carburants fossiles, électricité)
	Mobilité	Sécurisation des modes doux, incitation au transfert modal
	Social	Amélioration de la convivialité, accès à la mobilité pour les publics captifs
	Culturel	/
	Economique	/

5 LOCALISATION ET STATUT

Le processus participatif a permis d'identifier quelques tronçons à aménager :

- À Marcq : le sentier 52, le sentier du quartier de l'Europe
- À Enghien : le sentier de la rue de la Paix

À l'activation de la fiche, une réflexion participative permettra d'étoffer cet inventaire non-exhaustif.

6 PARTIES PRENANTES

> PORTEUR DU PROJET

Ville d'Enghien

> PARTENAIRES POTENTIELS

GT Tourisme et Patrimoine
Comités de village/quartier
ASBL et collectifs locaux, clubs de marche
ASBL Tous à Pied
Agriculteurs

> PISTES DE FINANCEMENT

- RW – Mobilité et infrastructure
- ASBL Tous à pied (appel à projet)
- Veille appels à projets

7 PROGRAMME

> ELÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR DÉFINIR LA PRIORITÉ

- Sans objet

> ETAT DU DOSSIER

- PCM et vision stratégique des infrastructures modes actifs
- Inventaire des sentiers
- Activation régulière des subventions « Semaine des Sentiers »
- GT Tourisme et Patrimoine activé en 2025

> PROGRAMME DES TRAVAUX OU DES AMÉNAGEMENTS

- À préciser en fonction des itinéraires retenus et de leur évaluation :
 - › Rénovation du revêtement
 - › Jalonnement
 - › Dispositif d'entraves contre les véhicules motorisés

> PLANIFICATION

- Réunion des forces vives et des partenaires, dont le GT Sentiers et Patrimoine
- Identification et hiérarchisation des tronçons à aménager, sur base des sections existantes, du potentiel de desserte de points d'intérêts collectifs
- Projets et métrés précis
- Mise en œuvre
- Suivi de chantier

> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À MENER

- Service Environnement : consultation des partenaires, mobilisation de moyens
- Cellule Marchés publics, le cas échéant : marché de services, marché de travaux et fournitures
- Service Urbanisme : permis d'urbanisme, le cas échéant

> ELÉMENTS À METTRE EN PLACE POUR ASSURER LE BON USAGE DE L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ

- Communication
- Entretien régulier

8 ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Sera complété à l'activation de la fiche

Projet rémunérateur oui ☒☐ non ☒☐

9 EVALUATION

Indicateur(s) de réalisation	Valeur cible	Source de vérification
Aménagement de sentiers	2/an	Ville

Indicateur(s) de résultat	Valeur cible	Source de vérification
Fréquentation des sentiers	+20% de fréquentation des sections aménagées	Ville (comptage)

10 MESURES EN FAVEUR DE LA RÉSILIENCE LOCALE ET DE LA TRANSITION

Sera complété à l'activation de la fiche

11 ANNEXES

Sans objet

Fiche 14 Aménager des itinéraires cyclables stratégiques

> Localisation
> Projet immatériel
> Type de projet

PRIORITÉ 3
☑ Version initiale
☐ Version actualisée :
. . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Création, aménagement et mise en valeur d'itinéraires cyclables ayant un potentiel de liaison stratégique (c'est-à-dire entre les lieux de vie des villages et entre les villages) et récréative (itinérance, etc.)
 - Balisage (direction, distance-temps)
 - Eclairage adapté et adaptatif
 - Promotion
- Sur base des itinéraires existants et du réseau points-nœuds en cours de développement (financement INTERREG en attente pour le balisage, partenariat OT – Maison du Tourisme) et en cohérence avec le Plan communal de Mobilité (cyclo-tronc, cyclo-papillon)

> PUBLIC CIBLE

› Habitants
› Visiteurs

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Manque d'aménagements cyclables sécurisants reliant Enghien aux villages, en lien avec la dangerosité des axes structurants et avec l'étroitesse et la fréquentation de certaines petites routes de campagne
- Besoin de poursuivre le développement du maillage cyclable engagé avec le PCM, selon la structuration « cyclo-tronc » et « cyclo-papillon »

➔ **Opportunité de poursuivre les aménagements d'itinéraires cyclables sécurisés et efficaces**

> DIMENSION RURALE DU PROJET

- Amélioration de la multimodalité des déplacements et valorisation des modes de transport actifs
- Diminution de la dépendance à la voiture qui concerne certaines catégories de population (jeunes, isolés, personnes à bas revenus)
- Création d'une offre variée de réseau de transport, permettant à chacun de rencontrer ses besoins en mobilité
- Opportunité de poursuivre la structuration et l'amplification du réseau cyclable enghiennois, en cohérence avec les orientations stratégiques wallonnes

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- Valorisation et augmentation de l'offre de mobilité active sur le territoire
- Diminution de l'impact financier de la mobilité dans le budget des ménages
- Diminution de l'isolement et de la dépendance à la voiture des groupes sociaux captifs : jeunes, personnes en situation de précarité, isolés, etc.

- Amélioration des connexions intra- et supra-communales
- Enrichissement de l'offre récréative et touristique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Amélioration de la santé humaine : qualité de l'air, pratique sportive
- Amélioration du cadre de vue et de la convivialité des espaces publics

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

La sobriété du projet réside essentiellement dans le fait qu'il contribuera à la diminution de la part modale de la voiture dans les déplacements personnels et donc les émissions (gaz à effet de serre, nanoparticules, etc.) et la consommation de ressources.

Dans sa mise en œuvre, le projet proposera des solutions techniques à coûts contrôlés et intègrera, le cas échéant, des matériaux respectueux de l'environnement.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
5. La campagne : mission résilience
7. La mobilité, encore mieux demain

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : pour favoriser les modes de transport doux (maillage cyclable, RAVEL de la gare à Petit-Enghien), pour renforcer la sécurité et la gestion des infrastructures (protection des usagers faibles)
- PCM
- PAEDC : promotion de la mobilité durable
- DPR2024-2029

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

Fiche 15 Compléter les aménagements de sécurité des abords de l'école de Marcq

> Localisation
> Projet immatériel
> Type de projet

PRIORITÉ 3
☑ Version initiale
☐ Version actualisée : . . / . . /

1 DESCRIPTION

> NATURE DU PROJET

- Installation de dispositifs de sécurité à proximité de l'école de Marcq, afin d'améliorer les accès pour les usagers actifs
- Modification de la configuration de l'espace public, notamment à la rue de Chièvres

> PUBLIC CIBLE

› Ecoliers, enseignants et personnel de l'école
› Habitants de Marcq

2 JUSTIFICATION

> BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Proximité immédiate de l'école avec la N7 – Chaussée d'Ath : vitesse élevée, trafic importante
- Besoin de sensibiliser les automobilistes à la sécurité aux abords des écoles

> DIMENSION RURALE DU PROJET

La sécurisation des abords de l'école de Marcq est cohérente avec les fondements du développement rural car le projet s'inscrit :

- Dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie dans les villages
- Dans une démarche de soutien de la cohésion sociale et de la convivialité des cœurs de village
- Dans une démarche de mise en valeur des fonctions du cœur du village, notamment l'école, et de leur maintien dans les villages.

> EFFETS DIRECTS ET EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

La mise en place de ce projet aura des effets multiplicateurs tels que :

- L'amélioration de la qualité du cadre de vie et de la convivialité des espaces publics, en particulier l'articulation entre la N7 et la rue du village
- L'amélioration de la sécurité aux abords directs de l'école et de son attractivité
- La modération des vitesses pratiquées sur la N7 – Chaussée d'Ath, dans toute la traversée de Marcq

> ALTERNATIVES ÉVENTUELLES

Sans objet

> SOBRIÉTÉ

Le projet peut être qualifié de sobre car il vise à renforcer la qualité de service d'un équipement existant, en l'occurrence une école, pour en optimiser

l'usage. En outre, les conséquences des aménagements seront profitables aux alentours, notamment les habitations à proximité.

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
4. Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité
7. La mobilité, encore mieux demain

> LIEN AVEC D'AUTRES PLANS ET PROGRAMMES PERTINENTS

- DPC : pour favoriser les modes de transport doux (feux intelligents aux carrefours critiques, sécuriser les passages piétons), pour renforcer la sécurité et la gestion des infrastructures (protection des usagers faibles)
- PCM

> PROJETS CONNEXES

Voir tableau global en préambule

Mémo 1 Soutien aux associations locales

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Création d'un salon des associations et comités de quartier en mode BtoB afin d'inciter la collaboration, la complémentarité et la concertation au sein du tissu associatif
- Mise en place et animation d'un réseau d'entraide et d'échange de bonnes pratiques entre associations, dont l'harmonisation des calendriers et des activités proposées
- Création d'un forum interquartiers
- Organisation du prêt de matériel à destination des associations, des comités de quartiers et des collectifs locaux

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Difficulté des associations à mobiliser des bénévoles malgré un paysage associatif dynamique et diversifié (sports, loisirs, culture, etc.)
- Manque de soutien de l'Administration communale pour l'organisation de certains évènements
- Potentiel des espaces publics pour l'organisation d'évènements ou d'animations de village
- Manque d'outils ou de moyen de promotion des initiatives associatives et des évènements locaux malgré le panel d'outils existants traditionnels (bulletin communal « News », valves) et contemporains (site web, réseaux sociaux)

3 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - Nautisport assure la coordination du milieu sportif enghiennois
 - Le Centre culturel d'Enghien coordonne le milieu culturel
 - L'Accueil Temps Libre assure la coordination du milieu des loisirs et des activités récréatives. Il a publié en 2023 une brochure « Loisirs, et vous ? » regroupant l'ensemble de l'offre de loisirs (en cours de mise à jour).
 - La cellule Participation citoyenne coordonne les 52 comités de quartier et de village (3 réunions par an) et le budget participatif
 - Le service « Animations publiques et protocole » coordonne l'organisation pratique des diverses manifestations
 - L'Office du Tourisme promeut les évènements et manifestations via ses différents canaux
- Stratégies communales :
 - PST : OS 7.3 – Renforcer l'offre culturelle et associative
 - La mise en place d'un service de prêt de matériel au tissu associatif a été étudié par l'Administration communale mais ne semble pas réalisable actuellement.
 - Le site web communal propose un agenda culturel

4 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble

Mémo 2 Actions de communication

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Installation de panneaux numériques → deux panneaux numériques ont été installés début 2024 sur la Grand-place d'Enghien et sur la place de Petit-Enghien. Deux autres panneaux sont prévus sur la place de Marcq et sur le plateau de la gare
- Amélioration du site web communal → le site web communal a été renouvelé fin 2023

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Manque de visibilité
 - › des activités qui se déroulent dans les villages, noyées dans un flux massif d'information
 - › du réseau d'équipements d'accueil existant
- Vulnérabilité numérique de certaines catégories de la population
- Difficulté d'intégrer les (nouveaux) habitants dans la vie locale, baisse d'implication citoyenne dans la collectivité
- Faible participation des habitants aux activités proposées sur le territoire
- Menace des réseaux sociaux et d'internet sur la dynamique évènementielle et associative
- Manque de communication sur le fonctionnement des valves de quartier
- Manque de valorisation de certains acteurs (par exemple les agriculteurs) et/ou activités dans les outils communaux de communication

3 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Le service « Promotion touristique et événementielle » :
 - L'équipe Communication a la charge du bulletin communal « News », du site internet et des réseaux sociaux de la Ville. L'objectif des médias communaux est d'informer la population dans différents domaines qui touchent directement la vie de la commune.
 - L'Office du Tourisme a, entre autres, la charge de la coordination et de la promotion des activités et des évènements qui se déroulent sur le territoire communal. Il a également pour mission de contribuer à fédérer les énergies locales.
- Stratégies communales :
 - › PST :
 - OS 1 – Une Ville qui communique et des citoyens qui participent aux décisions importantes
 - OS 11 – Être une administration communale communicante, qui offre au public un service moderne, efficace et efficient, tenant compte des contraintes de la population et des entreprises

4 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble

Mémo 3 Sensibilisation au Développement durable

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Organisation d'opérations de sensibilisation des habitants au réchauffement climatique
- Amélioration de la sécurité et de la fonctionnalité des voiries pour les modes de transport alternatifs à la voiture
- Sensibilisation de la population à l'alimentation de qualité, grâce aux produits locaux
- Poursuite de la mise en œuvre d'outils le Plan d'Action en faveur de l'Energie durable et du Climat (PAEDC)

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Besoin de sensibiliser la population au réchauffement climatique
- Besoin d'améliorer la résilience du territoire : artificialisation des sols, inondations, qualité des eaux, déchets, îlots de chaleur, biodiversité, etc.
- Besoin d'amplifier le transfert modal
- Besoin de soutenir la consommation de produits locaux et de saison et besoin de soutenir les pratiques culturales durables

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
5. La campagne : mission résilience
6. La trame économique : pour un territoire vivant
7. La mobilité, encore mieux demain

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Le service Environnement coordonne les démarches liées à la politique des déchets, à la gestion des eaux (épuration, inondations), les actions BeWapp, le programme EnghieNature. Le réseau de poubelles publiques a été renforcé ces dernières années. Le service gère les primes communales d'incitation à la création de mares naturelles, à l'achat de langes lavables, à l'étêtage des saules têtards et à l'installation d'un chauffe-eau solaire.
 - › EnghieNature met en place des actions en faveur de la nature et de la biodiversité : semaine de l'arbre, opération batraciens, journées wallonnes de l'eau, semaine des sentiers, etc.
 - › Les Contrats de Rivière Dendre et Senne réalisent périodiquement des états des lieux du réseaux hydrographiques afin d'établir leur programme d'action, dont un volet est dédié à la sensibilisation du grand public
 - › Le Centre d'Initiation à l'Environnement d'Enghien organise différentes activités (enfants, écoles, adultes, familles) de sensibilisation à l'environnement : stages, ateliers (découverte, débrouille, nichoirs, savon, etc.), balades
- Stratégies communales :
 - › PST :
 - OS 5.1 – Améliorer la gestion des déchets ménagers
 - OS 9 - Une Ville sensibilisée aux défis climatiques et environnementaux
 - OS 12 – Devenir une Ville éco-exemplaire
 - › Le site web communal relaie les différentes initiatives en faveur du développement durable

Mémo 4 Création d'une Maison de Jeunes

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Création d'une Maison de Jeunes qui permettra de proposer des activités adaptées et attractives pour les jeunes du village
- Le local du Pass'âges et le chalet du Doyen ont été suggérés comme localisations potentielles intéressantes.

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Problème de centralité des activités dédiées aux jeunes à Enghien (problème d'accessibilité), manque d'activités pour les jeunes dans les villages
- Fuite des jeunes, notamment vers Ath
- Manque d'équipements de plein air pour les jeunes
- Manque de participation des jeunes aux activités tous publics, manque d'activités intergénérationnelles
- Baisse de l'implication citoyenne dans la collectivité

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
4. Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Le service Cohésion sociale dispose d'une équipe de travailleurs sociaux dont certaines de leurs missions sont spécifiquement dédiées aux jeunes (par exemple Eté solidaire). La création d'un poste d'éducateur de rue, étape préalable à la création d'une Maison de Jeunes, est en cours.
- Stratégies communales :
 - › PST : OS 3.1.9 - Renforcer les campagnes de prévention et les actions de terrain pour lutter contre les assuétudes, notamment chez les jeunes, en matière de consommation d'alcool et de drogues.
 - › Projet inscrit dans le Plan du Service social de la Ville, à travers la mobilisation des jeunes et la création d'une infrastructure adaptée
 - › Certains quartiers sont plus en demande que d'autres. La volonté est de privilégier un lieu central, facilement accessible par les jeunes (éviter la dépendance à la voiture), d'éviter de cloisonner les fonctions (interactions, transversalité, intergénérationnel) et le responsabiliser les jeunes dans le projet

Mémo 5 Centre-ville – Enghien Ville-Parc

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Place du Vieux Marché : améliorer la convivialité et la modularité de l'espace, son articulation avec les voiries qui le longe
- Place Delannoy : rendre la place moins minérale, en faire un espace partagé
- En règle générale : développer des équipements pour enfants, des espaces de convivialité, et adapter les espaces publics au changement climatique (végétalisation), les espaces d'affichage public, les toilettes publiques

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Besoins d'adapter les espaces publics du centre-ville aux usages et aux usagers :
 - › Besoin de mobilier urbain : bancs, aires de jeux, espace d'affichage libre (type colonne Morris), poubelles, cendriers, canipark
 - › Besoin de végétaliser le centre-ville
- Besoins de valoriser le Parc :
 - › Besoin d'améliorer la liaison entre les entrées du Parc et le centre-ville
 - › Besoin d'installer du mobilier urbain : bancs, tables de pique-nique, équipements ludiques, un skate-park

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
2. Le patrimoine : ancré sur ces deux pieds, tourné vers l'avenir
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
4. Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité
5. La campagne : mission résilience
6. La trame économique : pour un territoire vivant
7. La mobilité, encore mieux demain

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Service Urbanisme : suivi des aménagements du centre-ville
 - › Service Mobilité : suivi de la stratégie de mobilité de la Ville, relation avec le SPW Mobilité
 - › Office de Tourisme : valorisation du Parc et de l'attractivité du centre-ville
 - › ADL : L'Agence de Développement local a pour mission la stimulation du milieu économique enghiennois. Elle est la structure publique relai des commerces et des artisans locaux. Elle est également un guichet d'accompagnement des porteurs de projet (commerces, entreprises). Deux actions phare menées par l'ADL sont l'octroi de subventions pour la rénovation des devantures commerciales et pour l'installation de nouveaux commerces de détails ou d'HORECA.
 - › Association des Commerçants et Artisans d'Enghien : l'association fédère les entreprises actives sur le territoire et organise différents évènements récurrents et saisonniers afin d'entretenir l'attractivité du centre-ville
- Stratégies communales :
 - › Le PST 2024-2030 ambitionne de
 - Développer et optimiser l'offre de stationnement (OS 2.1)
 - Favoriser les modes de transports doux (OS 2.2)
 - Renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville (OS 6.1)
 - Renforcer la convivialité au sein de la Ville (OS 7.1)

- Mettre en valeur le patrimoine communal (OS 8.1)
- Mettre en valeur le grand Parc communal (OS 8.2)
- Mettre en valeur le patrimoine présent dans la Ville (OS 8.3)

› Développement urbain : dans le cadre de l'appel à projet FEDER, la Ville a été retenue pour la création d'une liaison cyclable entre le quartier de la gare et le Parc d'activités Qualitis via l'aménagement d'une signalétique verticale et horizontale le long de l'itinéraire, via la percée du mur d'enceinte du Parc et la réalisation d'une piste en revêtement fermé. Pour des raisons budgétaires, la Ville a souhaité abandonner le volet aménagements du parvis de la gare et du Petit Parc de ce projet.

› Charte d'urbanisme 2018

› Dans le parc du château, une aire de jeux a été mise en service en mai 2024

› Des cendriers urbains ont été placés dans différents lieux du centre-ville, fin 2022

› Un plan d'implantation des nouvelles poubelles a été mis en place et prévoit la pose de nouvelles poubelles de tri PMC/DMR

Mémo 6 Trame verte

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Développement du maillage vert et de la biodiversité sur le territoire et renaturation des espaces publics
- Préservation et développement des berges des cours d'eau et de la ripisylve (ensemble des formations boisées, arbustive et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau)
- Plantation de haies vives et valorisation énergétique des produits de taille
- Etude et amélioration de la trame noire, c'est-à-dire un réseau de corridors écologiques dont l'obscurité est préservée à la faveur des espèces nocturnes
- Amélioration de la dimension didactique et récréative du bois d'Enghien-Silly
- Poursuite de la mise en œuvre d'outils tels que le Plan communal de Développement de la Nature (PCDN), BiodiverCité, le Plan d'Action en faveur de l'Energie durable et du Climat (PAEDC)
- Pérennisation et soutien d'acteurs locaux tels que l'ASBL Enghien Environnement, Nature et Transition, le Centre d'Initiation à l'Environnement, les Contrats de Rivière Dendre et Senne, les guides nature, etc.

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Manque de linéaires écologiques (plantations, haies le long des sentiers, des bords de route, des cours d'eau) et de végétalisation des espaces publics
- Besoin de limiter l'impact de l'éclairage public sur la faune et la flore
- Potentiel d'amélioration des aménagements favorables à la biodiversité, par exemple pour les chauves-souris dans le parc d'Enghien (glacière) et dans les hangars agricoles
- Manque d'échange entre agriculteurs et avec les acteurs spécialisés autour de la transition agricole
- Potentiel de développement du maillage écologique apporté par l'Aménagement foncier rural réalisé sur le territoire enghiennois, via la plantation de haies
- Problèmes localisés
 - › Coulées boueuses en cas de fortes pluies
 - › Foyers d'espèces invasives

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
5. La campagne : mission résilience

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Enghien Environnement, Nature et Transition, ASBL active depuis plus de 50 ans, met en place des actions en faveur de la nature et de la biodiversité : semaine de l'arbre, opération batraciens, journées wallonnes de l'eau, semaine des sentiers, balades guidées, etc.
 - › Le Centre d'Initiation à l'Environnement d'Enghien organise différentes activités (enfants, écoles, adultes, familles) de sensibilisation à l'environnement : stages, ateliers (découverte, débrouille, nichoirs, savon, etc.), balades

 - › Les Contrats de Rivière Dendre et Senne réalisent périodiquement des états des lieux du réseaux hydrographiques afin d'établir leur programme d'action
 - › GT Agriculture
- Stratégies communales :
 - › PCDN / BiodiverCité
 - › Aménagement foncier rural
 - › Fauchage tardif
 - › PST :
 - Soutenir et développer les actions en faveur de l'environnement (OS 9.1)
 - Soutenir les efforts privés en faveur de l'environnement (OS 9.2)

Mémo 7 Lutte contre les inondations

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Poursuite des travaux d'entretien et d'aménagement des cours d'eau et des fossés
- Développement du réseau de haies (et le cas échéant, selon les opportunités et la faisabilité économique, création d'une filière de valorisation du bois de taille), avec la création d'incitants à la plantation
- Développement de nouvelles pratiques culturales favorables à l'augmentation de la capacité d'infiltration des sols et à la réduction ou au ralentissement du ruissellement : culture sans labour, agriculture de conservation, couverture hivernale des sols, etc.
- Amplification des échanges entre agriculteurs et du dialogue avec les acteurs locaux

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Besoin de résoudre les problèmes localisés d'inondations et de coulées boueuses en cas de fortes pluies
- Besoin de gérer l'importante urbanisation du territoire et l'emprise des infrastructures de transport
- Besoin d'accompagner les agriculteurs vers l'évolution des pratiques culturales (engagements financiers, complexité, etc.)

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages

5. La campagne : mission résilience

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Service Environnement : coordination de la plateforme Inondations, mise en œuvre de dispositifs de lutte contre les inondations sur base de l'étude du GISER et dans le cadre de l'AFR, suivi des P.A.R.I.S., aménagement de 4 ZIT déjà réalisées sur la Marcq, le Querton et l'Enfer
 - › Contrats de Rivière : diagnostic du territoire et des cours d'eau, actions de sensibilisation, soutien et accompagnement dans l'aménagement de dispositifs de lutte contre des inondations, conseil et expertise en matière de lutte contre les inondations
- Stratégies communales :
 - › PST :
 - Soutenir et développer les actions en faveur de l'environnement (OS 9.1)
 - › PCDN BiodiverCité : parmi les actions menées grâce à ces outils, certaines contribuent à lutter contre les inondations. La Villa a par exemple déjà organisé une distribution de plans de saules têtards aux agriculteurs, a entretenu la ZIT des Petits Marais, a implanté une nouvelle ripisylve le long de la Marcq.

Mémo 8 Transports collectifs

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Pour le transport en bus :
 - › Amélioration de la praticabilité de certains arrêts de bus et leur localisation, notamment à proximité des écoles
 - › Travail sur la desserte des lignes 94, 42 et 87 vers la gare d'Enghien
- Pour le transport en train :
 - › Amélioration de l'accessibilité PMR de la gare
 - › Amélioration de la desserte de la gare en bus
 - › Connexion mobilité active gare – parc – Nautisport – Parc d'activité Qualitis (voire fiche mémo 10)

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Forte dépendance à la voiture dans les noyaux villageois
- Besoin d'adapter le niveau de service des lignes de transport en commun (projet de redéploiement du réseau TEC)
 - › Horaires des lignes 94, 42, 87 vers la gare
 - › Liaison Enghien-Soignies (soins de santé)
 - › Desserte du centre de Marcq et du centre de Petit-Enghien
- Mauvaise accessibilité PMR de la gare d'Enghien
- Besoin d'améliorer la place donnée aux modes de transports alternatifs dans l'espace public

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
7. La mobilité, encore mieux demain

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Service Mobilité : suivi de la stratégie de mobilité de la Ville, relation avec le SPW Mobilité et TEC
 - › Taxi Social « Tous en Bus »
- Stratégies communales :
 - › Plan communal de Mobilité : élaboré en 2011 et complété par une étude ciblée sur le pôle scolaire aux alentours de la Dodane, de nombreuses orientations en faveur des transports collectifs sont préconisées : amélioration des liaisons régionales, amélioration de la desserte des villages vers la gare, amélioration de l'intermodalité de la gare, desserte à la demande de Petit-Enghien et Marcq vers les centres-villes périphériques. L'étude complémentaire préconise notamment le transfert du terminus bus de la Dodane vers Nautisport. La plupart des préconisations de ces études ont été réalisées, la dernière en date étant la soustraction de la N7b (rue Montgomery, Grand-place, rue de Bruxelles réaménagées en voiries locales) du réseau régional et la mise à double-sens de la N7a (via le rempart Saint-Christophe)

Mémo 9 Mobilité dans le centre-ville

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Amélioration de la traversée du centre-ville pour les différents modes de transport : partage de l'espace, adaptation des trottoirs, modération de la vitesse, équilibrage du stationnement
- Diminution de la pression de la voiture dans les espaces publics principaux : grand-place, place du Vieux Marché, abords de la gare, abords du Parc d'Enghien

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Concernant la voiture : la place importante de la voiture dans les espaces publics du centre d'Enghien, la saturation du stationnement dans certains lieux du centre-ville, la vitesse encore pratiquée par certains automobilistes, la croissance du nombre de véhicules et de leur taille, le sentiment d'insécurité qui en découle, le besoin de déployer un réseau de bornes de rechargement
- Le transit de poids-lourds dans le centre-ville
- Concernant les piétons : l'inconfort de certains trottoirs (largeur, normes PMR) notamment à proximité des commerces et des équipements publics

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
6. La trame économique : pour un territoire vivant
7. La mobilité, encore mieux demain

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Service Mobilité : suivi de la stratégie de mobilité de la Ville, relation avec le SPW Mobilité
 - › Service Urbanisme : suivi des aménagements du centre-ville
- Stratégies communales :
 - › PST
 - Une Ville qui améliore durablement la mobilité pour tous les usagers sur son territoire (OS 2)
 - ♦ Développer et optimiser l'offre de stationnement (OS 2.1)
 - ♦ Favoriser les modes de transport doux (OS 2.2)
 - ♦ Renforcer la sécurité et la gestion des infrastructures (OS 2.3)
 - › Plan communal de Mobilité : élaboré en 2011 et complété par une étude ciblée sur le pôle scolaire aux alentours de la Dodane, de nombreuses orientations en faveur de la mobilité dans le centre-ville sont préconisées : la diminution du trafic de transit, le marquage des entrées de Petit-Enghien et Marcq sur la N7, la sécurisation de carrefours accidentogènes, la maîtrise de la vitesse, la continuité des aménagements cyclables dans la traversée du centre-ville, le développement des stationnements vélo à proximité des points d'intérêt, la traversée cyclable du Parc. La plupart des préconisations de ces études ont été réalisées, la dernière en date étant la soustraction de la N7b (rue Montgomery, Grand-place, rue de Bruxelles réaménagées en voiries locales) du réseau régional et la mise à double-sens de la N7a (via le rempart Saint-Christophe)

Mémo 10 Liaison cyclable gare – Qualitis

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Création d'une liaison fluide, confortable et rapide à vélo entre la gare, Nautisport et le parc d'activité Nautisport
- Amélioration du confort de la traversée du parc d'Enghien pour les vélos, en levant des points noirs tels que :
 - › Adaptation du revêtement des allées du Parc, sur une largeur adaptée aux cyclistes
 - › Aménagement de l'entrée du Parc côté Nautisport
 - › Mise en place de dispositifs d'entrave pour les véhicules motorisés non autorisés
 - › Mise en place d'un balisage adéquat
- Installation, à hauteur des points d'intérêt de l'itinéraire, de dispositifs de stationnement adaptés : U inversés, box vélos, etc. selon le site et les besoins

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Mauvais état et mauvaise praticabilité des sentiers du Parc d'Enghien, en partie provoqué par le passage d'engins motorisés et par l'épaisseur de gravier appliquée
- Manque d'aménagement du Parc afin de permettre le passage des modes actifs
- Besoin d'encourager le transfert modal et de limiter la dépendance à la voiture :
 - › Manque d'aménagements dédiés à la mobilité active aux abords du Parc d'Enghien, pour rejoindre le Parc d'activités Qualitis et le centre sportif et récréatif Nautisport
 - › Manque de mobilier adapté, notamment des parkings à vélos sécurisés

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

2. Le patrimoine : ancré sur ces deux pieds, tourné vers l'avenir
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
6. La trame économique : pour un territoire vivant
7. La mobilité, encore mieux demain

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Service Mobilité : suivi de la stratégie de mobilité de la Ville, relation avec le SPW Mobilité
 - › Service Urbanisme : suivi des aménagements du centre-ville
- Stratégies communales :
 - › PST :
 - Une Ville qui améliore durablement la mobilité pour tous les usagers sur son territoire (OS 2)
 - ♦ Favoriser les modes de transport doux (OS 2.2)
 - ♦ Renforcer la sécurité et la gestion des infrastructures (OS 2.3)
 - › Plan communal de Mobilité : élaboré en 2011 et complété par une étude ciblée sur le pôle scolaire aux alentours de la Dodane, de nombreuses orientations en faveur de la mobilité dans le centre-ville sont préconisées : la diminution du trafic de transit, le marquage des entrées de Petit-Enghien et Marcq sur la N7, la sécurisation de carrefours accidentogènes, la maîtrise de la vitesse, la continuité des aménagements cyclables dans la

traversée du centre-ville, le développement des stationnements vélo à proximité des points d'intérêt, la traversée cyclable du Parc. La plupart des préconisations de ces études ont été réalisées, la dernière en date étant la soustraction de la N7b (rue Montgomery, Grand-place, rue de Bruxelles réaménagées en voiries locales) du réseau régional et la mise à double-sens de la N7a (via le rempart Saint-Christophe)

- PIWACY : dans le cadre de son dossier de candidature, la Ville d'Enghien a élaboré une vision structurante de son réseau cyclable, autour de deux axes « cyclo-tronc » et « cyclo-papillon »
- Développement urbain : dans le cadre de l'appel à projet FEDER, la Ville a été retenue pour la création d'une liaison cyclable entre le quartier de la gare et le Parc d'activité Qualitis via l'aménagement d'une signalétique verticale et horizontale le long de l'itinéraire, via la percée du mur d'enceinte du Parc et la réalisation d'une piste en revêtement fermé. Pour des raisons budgétaires, la Ville a souhaité abandonner le volet aménagements du parvis de la gare et du Petit Parc de ce projet.

Mémo 11 Patrimoine

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Pérennisation du musée de la Vie rurale de Marcq
- Pérennisation et la mise en valeur
 - › Du petit patrimoine, sur base de recensements déjà réalisés : chapelles, potales
 - › Des églises et presbytères, notamment en les ouvrant à de nouvelles fonctions (accueil de collectifs locaux, coworking, zone de concentration pour les étudiants, etc.)
- Création d'un référent Patrimoine au sein de l'Administration communale, avec pour mission de valoriser le patrimoine enghiennois

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Besoin de préserver le patrimoine enghiennois, qu'il s'agisse d'éléments emblématiques ou d'histoire locale, par exemple les tapisseries et le patrimoine privé
- Besoin d'améliorer la dimension didactique aux abords des éléments de patrimoine
- Besoin de lutte contre les dégradations et le vandalisme (contrôle social)
- Besoin d'amplifier la communication et la pédagogie autour du patrimoine local, d'améliorer la sensibilisation et l'accompagnement des propriétaires de biens d'intérêt patrimonial

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
2. Le patrimoine : ancré sur ces deux pieds, tourné vers l'avenir
3. Les espaces urbanisés repensés pour de nouveaux usages
4. Les espaces communautaires réinventés pour la collectivité

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Initiatives de sauvegarde du patrimoine existantes : recensement initié par le secteur associatif, inventaire des chapelles et potales à Labliau, exercice d'odonymie réalisée par un citoyen, tissu associatif dédié au patrimoine
 - › Initiatives et acteurs du patrimoine actifs sur le territoire
 - › Centre culturel : création d'un podcast sur des objets emblématiques du musée de la Vie rurale, via des interviews du fondateur de la collection
- Stratégies communales
 - › PST : Une Ville qui rayonne de ses richesses et joyaux (OS 8)

Mémo 12 Tourisme

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Relocalisation de l'Office de Tourisme et amélioration des plages d'ouverture
- Amélioration de la coordination entre les acteurs du tourisme
- Mise en valeur des villages dans l'offre touristique
- Affectation de la chapelle Sainte-Croix de Labliau pour y projeter les vidéo 3D des collections du musée de la Vie rurale de Marcq
- Soutien à l'offre HORECA et à l'offre en hébergements touristiques : promotion via les canaux de communication communaux
- Amélioration globale de la signalétique et du balisage touristique : adaptation, complément de localisation
- Amélioration de l'accessibilité de certains sites ou équipements (plages d'ouverture)
- Valorisation du Bois d'Enghien-Silly : animations, activités didactiques, balisage, stationnement, etc.
- Développement d'un réseau de sanitaires publics

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Limitation de l'attractivité des points d'intérêt touristiques
- Besoin d'améliorer la visibilité et l'accessibilité des points d'intérêt touristiques
- Besoin de proposer une offre HORECA dans le Parc d'Enghien et à Nautisport
- Manque de valorisation des villages dans l'offre récréative d'Enghien : randonnée à pied ou à vélo, nature, paysages, patrimoine rural, etc.
- Manque de sanitaires accessibles au public

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

1. La cohésion sociale, pilier du vivre ensemble
2. Le patrimoine : ancré sur ces deux pieds, tourné vers l'avenir
5. La campagne : mission résilience
6. La trame économique : pour un territoire vivant

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - › Office de Tourisme : basé dans le Parc d'Enghien, il accueille les touristes durant les weekends et les vacances scolaires. La structure a la charge de la centralisation de l'information touristique, de la fédération des initiatives locales, du développement d'activités, d'évènements et de produits touristiques, de la promotion de la destination « Enghien ». L'office de Tourisme collabore avec la Maison du Tourisme de Wallonie picarde et avec les autres acteurs locaux du tourisme. + travaux en cours
 - › Agence de Développement local (ADL) : l'Agence collabore avec les acteurs locaux afin de stimuler le milieu économique local, entre autres le secteur HORECA et les commerces. Elle collabore avec l'Office de Tourisme par exemple pour l'organisation d'animation de découverte du territoire (balades gourmandes, balades nature, etc.)
 - › Maison du Tourisme de Wallonie picarde : la structure développe des produits touristiques à l'échelle de la Wallonie picarde tels que des maillages d'itinéraires cyclables et pédestres ainsi que la promotion de l'offre touristique via son site internet et ses réseaux sociaux. Elle rassemble toute l'information sur les

points d'intérêt touristiques, l'offre en hébergement et en HORECA, le calendrier des activités.
 - › Association des Guides touristiques d'Enghien propose des visites adaptées à différents publics autour de l'Histoire locale
- Stratégies communales :
 - › PST
 - Une Ville qui rayonne de ses richesses et joyaux (OS 8)

Mémo 13 Commerces et circuits courts

1 IDÉES ET SUGGESTIONS ISSUES DU PROCESSUS PARTICIPATIF

- Bornes impétrants (réalisé), marché hebdomadaire (étudié mais pas faisable), annuaire des commerces (étudié mais pas faisable), valorisation de la trame économique (ADL), mise à disposition d'espaces de production maraîchère (pas de demande à court terme)
- Réalisation d'une étude sur le commerce enghiennois
- Soutien et accompagnement à la mutualisation entre artisans et producteurs locaux : équipements spécifiques, distributeurs,
- Mise en location de terrains communaux pour le maraîchage et de développement de producteurs locaux

2 JUSTIFICATION : BESOINS IDENTIFIÉS DANS LE DIAGNOSTIC

- Disparition progressive des commerces dans les villages (encore deux boulangeries et un restaurant à Marcq et quelques commerces à Petit-Enghien)
- Belle offre commerciale dans le centre-ville mais peu de diversification des secteurs présents
- En matière de communication : besoin d'actualisation périodique de l'annuaire des commerçants (site web communal) et d'envisager une version papier

3 LIEN À LA STRATÉGIE DU PCDR

> OBJECTIFS PRINCIPAUX

6. La trame économique : pour un territoire vivant

4 INITIATIVES ET STRATÉGIES EN COURS SUR LE TERRITOIRE

- Acteurs locaux :
 - Service Patrimoine : bornes maraîchères installées sur les toutes les places de village (pour inciter les foodtrucks)
 - Renforcement du marché hebdomadaire avec des producteurs locaux → Déjà sur la place du Vieux marché et sur la place de Petit-Enghien
 - Service Animations publiques : organisation d'évènements et d'animations en partenariat avec l'ACAE et l'ADL, visant à soutenir l'attractivité du centre-ville
 - CPAS : la cantine est labellisée dans le cadre du GreenDeal Cantines durables
 - ADL : L'Agence de Développement local a pour mission la stimulation du milieu économique enghiennois. Elle est la structure publique relai des commerces et des artisans locaux. Elle est également un guichet d'accompagnement des porteurs de projet (commerces, entreprises). Deux actions phare menées par l'ADL sont l'octroi de subventions pour la rénovation des devantures commerciales et pour l'installation de nouveaux commerces de détails ou d'HORECA.
 - Association des Commerçants et Artisans d'Enghien : l'association fédère les entreprises actives sur le territoire et organise différents évènements récurrents et saisonniers afin d'entretenir l'attractivité du centre-ville
- Stratégies communales :
 - PST :
 - Une Ville qui renforce son attractivité commercial (OS 6)

› Site web communal : annuaire des commerces, des indépendants et des professions libérales, sous la forme d'une cartographie interactive et d'une liste par secteur d'activité
› CittaSlow : Enghien est étroitement associée à Silly qui est l'initiatrice du mouvement CittaSlow en Belgique, il s'agit pour les communes labellisées entre autres de soutenir l'économie locale. Dans ce cadre, plusieurs initiatives de valorisation des produits locaux ont été menées.
› Schéma de Développement commercial : adopté en 2009, une actualisation de l'outil est envisagée